

- Le Coran*. — Traduction selon un casal de reclassement des sourales par R. BLANCHÈRE (H. TERRASSE), p. 521. — 'ABD AS-SALAM B. 'ABD AL-QĀDIR IBN SŪDA, *Dalil mu'arrif al-majrib al-aqqā* (A. FAURE), p. 523. — M. GAUDEPROY-DÉMONDYNES R. BLANCHÈRE, *Grammaire de l'arabe classique* (L. BRUNOT), p. 527. — L. BRUNOT, *Textes arabes de Rabat; II: Glossaire* (G.-S. COLIN), p. 528. — Ch. PELLAT, *L'arabe vivant* (L. BRUNOT), p. 529. — G. BOREIS, *Documents linguistiques et ethnographiques sur une région du Sud Tunisien (Nejzouag)* (V. MONTEIL), p. 531. — A. BERTHIER, J. JUILLIET, R. CHARLIER, *Le « Bellum Jugurthinum » de Salluste et le Problème de Cirta* (R. THOUVENOT), p. 532. — P. SALAMA, *Les voies romaines de l'Afrique du Nord* (R. THOUVENOT), p. 534. — C. PICARD, *Carthage* (R. THOUVENOT), p. 535. — M. CANARD, *Histoire de la dynastie des H'amdaniides de Jazira et de Syrie*, (H. TERRASSE), p. 537. — Consejo Superior de Investigaciones Científicas, *Curso de Conferencias sobre la política africana de los Reyes Católicos* (R. RICARD), p. 538. — *Diálogo evangélico sobre os artigos da fé contra o Talmud dos Judeus*. Manuscrito inédito de João de Barros. Introdução e notas de I. S. REYAN (R. RICARD), p. 539. — J. CAILLÉ, *Charles Jagerschmidt, chargé d'affaires de France au Maroc (1820-1894)*, (H. TERRASSE), p. 541. — Ugo MONNERET DE VILLARD, *La Pitture musulmane al soffitto della Cappella Palatina in Palermo* (Th. ALLOUCHE-LE PAOE), p. 542. — A. ADAM, *La Maison et le village dans quelques tribus de l'Anti-Atlas* (H. TERRASSE), p. 547. — *Naissance du prolétariat marocain* (Enquête collective 1948-1950 dirigée par R. MONTAGNE) (J. CÉLÉRIEN), p. 549. — J. MATHIEU et R. MANEVILLE, *Les Accoucheuses musulmanes traditionnelles de Casablanca* (A. ADAM), p. 562. — G.-H. BOUSQUET, *Justice Française et Coutumes Kabiles* (F. ARIN), p. 564. — J. CAILLÉ, *Organisation judiciaire et procédure marocaines* (P. DECROUX), p. 568.

HESP 39 (1952)

NO DE

28359

L'AUTOBIOGRAPHIE D'UN CHAMBELLAN DU MAHDÎ 'OBEIDALLÂH LE FÂTIMIDE

Notre regretté collègue Albert Gateau, qui préparait un important ouvrage sur l'histoire des Fâtimides, pour lequel il avait entrepris des recherches approfondies et minutieuses, a été empêché par la mort de mener à bien la tâche qu'il s'était fixée et de nous donner un livre où il aurait apporté des vues originales et fait la synthèse critique des travaux divers publiés depuis un certain nombre d'années en Égypte, en Angleterre et dans l'Inde, et qui ont contribué à jeter un jour nouveau sur ce sujet encore incomplètement exploré. Il avait en particulier étudié les origines du mouvement qui devait aboutir à la proclamation du Mahdi comme calife en Ifriqiya, et notamment les textes publiés et traduits par Ivnow. L'un de ceux-ci est la *Sira* du *hâjib* Ja'far, compagnon et chambellan du Mahdi. Gateau avait pu utiliser la traduction anglaise qu'Ivnow avait donnée dans son ouvrage *Ismaili Tradition concerning the rise of the Fatimids* (1) en 1912, mais il lui avait été impossible de se procurer le texte arabe même paru en Égypte en 1939. Sur la base de cette traduction, il a donné dans « Hespéris » de 1947 l'analyse de la première partie de cette *Sira* en y joignant un commentaire et des notes qui complétaient celles, un peu succinctes, d'Ivnow et éclairaient davantage l'arrière-plan historique de cette autobiographie, dont il a finement mis en valeur le caractère particulier d'histoire familière. Il n'a malheureusement pas pu donner la suite promise de son analyse.

(1) Islamic Research Association Series, n° 10. Déposé tel quel.

Ayant eu l'occasion de faire diverses recherches sur l'histoire des Fâtimides, sur leurs institutions et leur cérémonial, j'ai été amené à étudier aussi, de mon côté, la *Strat Ja'far* dont j'ai pu avoir le texte grâce à l'amabilité de M. Magued, d'Alexandrie, qui travaille aussi sur les Fâtimides. Cette autobiographie est d'un intérêt évident pour les historiens de l'Afrique du Nord en général et du Maroc en particulier, en raison de l'épisode de Sijilmâsa, qui y est présenté d'une façon assez différente de la version traditionnelle, et elle mérite d'être traduite en français.

Dans la traduction que je donne ici, je me contenterai pour la première partie analysée par Gateau de renvoyer aux notes et au commentaire joints à son analyse, en y faisant parfois quelques additions. Ma traduction, en quelques points, différera de celle d'Ivanow, qui semble ne pas toujours correspondre exactement au texte publié en 1939 dans le « Bulletin of the Faculty of Arts of the University of Egypt », vol. IV, part. 2, December 1936, peut-être pour les raisons indiquées par Ivanow à la page 24 de son ouvrage. J'ajouterai en appendice la traduction d'un autre texte ismaélien relatif aux mêmes événements, mais d'un autre caractère, tiré de *Iflilâh ad-da'wa wa-'btidâ' ad-daula* du cadî Abû Ḥanîfa an-No'mân et publié également par Ivanow.



Récit rapportant comment le Mahdî — que Dieu réponde ses bénédictions sur lui et les membres de sa famille, les purs ! — partit de Salamiyya et arriva à Sijilmâsa, puis en partit pour aller à Raqqâda, selon la tradition recueillie par Moḥammed b. Moḥammed Yamant — que Dieu lui fasse misère corde !

Au nom de Dieu clément et miséricordieux ! Toute assistance vient de Lui ; c'est à Lui que je me confie. Il est le maître du trône sublime. Je Lui demande Son assistance pour une œuvre qui Le satisfasse et satisfasse Son ami (*waliyya-hu*), notre Seigneur et Maître l'Imâm al-'Azîz billâh,

Enir des Croyants, — que Dieu répande ses bénédictions sur lui et sur ses ancêtres, les purs, les imâms, les mandataires (*al-auiyâ'*) (1) et sur ses descendants, les justes, les purs ; (qu'Il accorde à l'Imâm) de faire l'union de la nation de son ancêtre (Mohammed) —, que Dieu répande Ses bénédictions sur lui et sur sa famille ! — sous son autorité, d'embellir la religion et la vie de ce monde par un règne de longue durée, qu'Il lui donne une longue existence, qu'Il écarte par Sa bienveillance et Sa générosité toutes les craintes de son âme. Il est Celui qui dispense cela, c'est en Lui que réside la meilleure chose qu'on puisse désirer, s'Il le veut.

L'esclave de son maître désire exécuter l'ordre qu'il lui a donné de faire connaître au public (2) l'histoire de ses pères les imâms purs, — que Dieu sanctifie leurs âmes et répande sur eux tous Ses bénédictions ! — et il lui demande, — que Dieu répande sur lui Ses bénédictions ! — de remédier à son impuissance par sa pitié, de fermer les yeux sur ses fautes avec indulgence et de lui accorder toute (la condescendance) qu'il mérite et dont il est digne, car l'Imâm, — que Dieu répande Ses bénédictions sur lui, sur ses ancêtres et sur ses descendants ! — sait mieux que son serviteur et son esclave ce qu'il lui a ordonné (d'écrire), il en a une mémoire plus exacte que lui, et il peut mieux que lui donner la bonne direction vers ce but.

L'esclave de notre maître, — que le salut soit sur lui ! — Mohammed b. Mohammed Yamani dit : j'ai entendu le serviteur de nos seigneurs, — que Dieu sanctifie leurs âmes et répande sur eux tous Ses bénédictions ! — Ja' far b. 'Alî le chambellan (3) faire le récit suivant :

« Le Mahdî billâh, — que le salut soit sur lui ! — était plus âgé que

(1) Pluriel de *auyâ'*, terme courant pour désigner 'Alî, héritier du Prophète en vertu de la déclaration de l'Évang de Khumm, et de ses descendants.

(2) Le texte *nashr* *ayyân* est-il me semble devoir être lu *nashr* etc. La construction de la phrase paraît un peu embarrassée. Après s'être servi de la 1^{re} personne, Mohammed Yamani passe à la 3^e en s'adressant au lecteur 'Alî et se désigne comme son mandataire.

(3) Sur la personnalité de Ja' far, celle de son rapporteur et les circonstances de la composition de la *Sira* à l'époque de 'Alî (365-380, 675-698), voir les renseignements fournis par Isarun dans *Nashr* et reproduits par A. Gaicau dans *l'Égypte*, 1947, p. 377 (cet article sera cité ici par G.), qui y a fait plusieurs additions. Ja' far b. 'Alî, chambellan encore à l'époque de Mu'izz, est bien connu historiquement. Voir Ibn 'Idhâr, I, 158, 218, 2^e éd. 158, 208, tr. Pagnan, 218, 208 ; Ibn Zâbir dans Wustenfeld, *Geogr. der Fat. Chahân*, 70, 86, 90, 97, 132 ; Ibn 'Imâd (Ibn 'Imâm), éd. et tr. Vonderheyden, 17, 22, 21, 37, 35, 43, 35, 58, 39, 61, 47, 71 ; Maqrûbî, *Muqadd.*, tr. Pagnan dans *Centenario Amari*, 11, 80. Il ne joue pas seulement le rôle d'un *hadîth* mais aussi celui d'un chef militaire. Il est également mentionné dans les *Clares des Savants d'Afrique d'Arab* 'Arab el-Khachani, éd. et tr. Den Cheneb, p. 169, 236 (Khachani). On le voit transmettre au Mahdî un placet d'un nommé Ahmed b. Ziyâd qui obtient un don de 80 mithqâl, que lui remet Ja' far, pour payer ses impôts. L'intermédiaire en cette affaire fut Mohammed b. Ahmed Baghdâdî dont il sera question à la fin de la *Sira*.

108 moi de peu de mois, j'ai été en nourrice avec lui, — que le salut soit sur lui ! — et l'Imâm, — que le salut soit sur lui ! (1) — me désigna pour le servir. Je fus élevé avec lui, en le servant, et il m'éduqua de la plus belle manière. L'Imâm (2) approuvait qu'il me redressât et me corrigéât quand il le voyait le faire et je fus ainsi rendu par lui tel qu'il le désirait. Je n'avais pas besoin de l'obliger à m'ordonner quelque chose ; il me suffisait de le regarder pour que je comprisse ses intentions et je lui apportais aussitôt ce qu'il voulait et comme il le voulait.

Il fréquentait des Hâchimites habitants de Salamiyya, descendants de 'Abdallâh b. al-'Abbâs b. 'Abd al-Muġġalib b. Hâchim (3), et il leur laissait croire qu'il était abbaside. On lui apportait à Salamiyya de tous les pays, de la part des missionnaires, des sommes d'argent et des trésors. L'Imâm avait fait creuser dans la campagne une cachette souterraine, reliée à l'intérieur de sa maison par un passage (souterrain) d'une longueur de douze milles. Argent et trésors y étaient apportés sur des chameaux ; on ouvrait la porte du souterrain pendant la nuit, on y descendait avec les chameaux chargés et on déposait l'argent à l'intérieur de la maison ; ils en sortaient la nuit, la porte du souterrain était dissimulée par de la terre et personne n'en avait connaissance. Ces sommes étaient considérables, au point que, à ce qu'on dit, le Mahdî, — que Dieu sanctifie son âme ! — n'acquiesça jamais, après que Dieu lui eut donné la victoire, qu'environ autant qu'il avait laissé à Salamiyya.

Tous les préfets qui gouvernaient à Salamiyya (4) étaient traités avec amabilité par le Mahdî ; il leur offrait des présents et était extrêmement

(1) A partir d'ici, pour éviter des longueurs, la formule de bénédiction qui accompagne toujours le nom des Imâms, ou leur simple mention, sera omise. En général, la formule est *salâm 'alaïhi* pour l'Imâm vivant ('Alaï), et *'alaïhi 's-salâm* pour le Mahdî ou un autre Imâm mort, abrégé et répété par l'initiale du premier mot et la finale du second. Mais il n'y a pas dans notre texte une régularité absolue à cet égard. On voit que les Sunnites réservent ces formules au Prophète seul.

(2) Il s'agit très probablement ici, non du père du Mahdî, qui est Ihsân b. Aġmed b. 'Abdallâh b. Mûġġalib b. Ihsân, mais de son oncle Mûġġalib b. Aġmed, surnommé Sa'îd al-Khalî, oncle, tuteur et beau-père du Mahdî, d'après le *'Uyûn al-akhbâr* d'Ibn al-'Asîr (xv^e siècle) ; d'â'î du Yémen, qui repose sur le Charġ al-akhbâr du fameux codi égyptois Abû Hanûfa No'mân (2^e moitié du x^e siècle). Voir *ibid.*, 37 vs.

(3) Ces Hâchimites sont exactement des descendants de Sâlih b. 'Alî b. 'Abdallâh b. al-'Abbâs, gouverneur abbâsîde de Syrie à partir de 141 et mort à Qinnasrîn, au nord-ouest de Salamiyya (cf. *Encycl. de l'Islâm*, s. v. IV, 116).

(4) Franke ajoute entre parenthèses dans sa traduction : désignés par les Abbâsides. G., p. 378, et au raison de mettre ce détail en doute, car seul le *ġund* de Qinnasrîn et les 'Awâġim avaient fait retour au califat depuis 295-299 à la suite du traité conclu entre Ihsân b. Khumâswalîh et Ma'taġġil (Tabarî, III, 2107). Or, Salamiyya comptait dans le *ġund* de Ihsân et devait être sous l'autorité des Tûġlûnîdes, qui ne cessèrent en Syrie qu'en 222. Rien dans les sources historiques et géographiques n'indique que Salamiyya ait été rattachée à ce moment-là au *ġund* de Qinnasrîn.

généreux avec eux. Aussi, tous ceux qui gouvernaient la ville devenaient-ils comme des serviteurs pour lui en raison de la bonté qu'il leur témoignait. Il tenait table ouverte pour les Hâchimites et autres. Quand on desservait sa table, les reliefs en étaient apportés à Umm 'Alî l'intendante, femme d'Abû Ya'qûb, le majordome (*al-qahramân*), un Chrétien qui est le grand-père d'Abû Ayyûb, chef de la cuisine (1). Tous deux étaient des esclaves du Mahdî billâh. Cette intendante mourut à Mahdiyya après s'être convertie à l'islam; mais elle était restée chrétienne au service du Mahdî. Elle mettait de côté, dit Ja'far, (des reliefs) de la table, tout le pain qu'elle voulait et faisait remettre cela aux gens chargés d'engraisser les animaux destinés à la table du Mahdî. Elle distribuait le reste du pain et des mets aux jeunes esclaves (*ghilmân*) et, avec ce qu'ils laissaient, elle faisait des aumônes.

L'Imâm (2), dit Ja'far, maria avant de mourir le Mahdî avec sa cousine (3), (qui fut la) mère de Qâ'im. Je me rappelle, dit-il, que le Mahdî m'ordonna de ne pas quitter la porte de sa chambre la nuit où la nouvelle mariée fut amenée à la maison de son époux. Et les femmes restèrent autour de moi, jusqu'au moment où le Mahdî ouvrit la porte et me jeta la *sabaniyya* (4). /Je la déployai sur ma tête, et je dansai ainsi avec les femmes autour de moi, qui jouaient (de leurs tambourins ?) et poussaient le cri de *Allâh akbar* (Dieu est grand). Bien souvent, dit-il, dans leurs conversations avec moi, le Mahdî billâh, Qâ'im hi-amrillâh, Man-ûr billâh, Mu'izz li-dîn illâh, m'ont rappelé ce fait.

Nous continuâmes à vivre dans des conditions normales, tandis que les messagers des missionnaires arrivaient chez nous en tout temps et nous apportaient de tous les pays argent et présents ainsi que les redevances des différentes provinces des Croissants, le produit du quint et leurs propres offrandes gracieuses (*wa-bi-mâ yataqarrabûna bi-hi*). L'Imâm

(1) Cf. G., p. 381, n. 22.

(2) Comme plus haut, il s'agit encore sans doute non du père, mais de l'oncle du Mahdî.

(3) La fille de cet oncle paternel du Mahdî.

(4) Il semble qu'on soit ici en face de l'usage bien connu qui veut que la chemise de la mariée soit portée aux servantes qui poussent des cris de joie (cf. LEI, IV, 1101, sous 'ars). Il n'y aurait rien d'étonnant à ce que Ja'far, évidemment eunuque, à qui le Mahdî a donné l'ordre de rester à la porte de sa chambre (cf. les cubécules et parokimomènes de Byzance) ait pris part à ces réjouissances et qu'il ait dansé avec le drapeau embaumé étalé sur sa tête. Mais il est curieux que cet objet soit désigné ici par le mot *sabaniyya* qui s'applique d'ordinaire à une pièce de lin ou de coton, un voile, un mouchoir, etc. Sur l'origine de ce mot, voir « Bulletin des Etudes arabes », 21 (1915) et sur le grec *sabana*, *sabaniya*, dont on est tenté de le faire venir, mais qui peut aussi être lui-même emprunté à l'arabe, voir le commentaire au *Livre des Géométries* de Constantin Porphyrogénète de Heiske, pp. 298, 262, 530, et celui de Vogt, I, 116.

avait désigné le Mahdî comme son successeur (*qad naṣṣa* ⁽¹⁾ 'alâ 'l-Mahdî) et l'avait investi de la charge d'héritier présomptif, avant qu'il ne lui eût fait épouser la fille de son oncle. Il avait fait connaître par lettre sa désignation et avait fait prêter serment pour lui par tous les missionnaires dans toutes les provinces de mission (*jaz'ir*) ⁽²⁾. L'Imâm mourut peu de temps après cela.

Le gouverneur de Salamiyya était un *ghulam* turc venu de Bagdad ⁽³⁾. Le Mahdî fut aimable avec lui comme il l'était avec tous ceux qui avaient gouverné la ville et il continua à l'être jusqu'à ce que le Turc eût des doutes sur lui à raison de l'importance des cadeaux qu'il lui faisait et des bienfaits dont il le comblait. C'était un méchant homme. Il demanda à des habitants du pays pour quelle raison le Mahdî déployait un tel excès de générosité, alors qu'il ne lui demandait jamais rien et ne sollicitait aucune faveur. L'un de ceux qui jalouaient le Mahdî lui dit qu'il agissait ainsi avec tous les gouverneurs du pays au point qu'il faisait d'eux ses serviteurs et esclaves, car il avait d'ambitieuses visées de puissance et, disait-on, il était le Maître de l'Orient et de l'Occident, il avait dans chaque pays un missionnaire et il possédait plus de richesses que le calife.

Quand le Turc eut entendu ces paroles, il devint insatiable et se mit à adresser au Mahdî toutes sortes de requêtes, possibles ou impossibles à satisfaire, et dépassant ses facultés. Quand une de ses demandes avait été satisfaite, il lui en adressait une autre, au point que parfois il lui demandait en un seul et même jour dix objets; il se conduisit fréquemment en profiteur. Quand le Mahdî se rendit compte des buts qu'il poursuivait, il écrivit à ses missionnaires à Bagdad de mettre tout en œuvre pour le

(1) Terme technique lamellien bien connu pour la désignation formelle du successeur de l'imâm, qui s'oppose à l'hérédité (théorique) des Sunnites. Voir Ivanow, *A creed of the Fatimids*, 1938, art. 32, pp. 37-38 et *Rûs*, pp. 273-274, 298; Pysse, *al-Hidâya al-Amiriyya, being an epistle of the tenth Fatimid Caliph*, 1838, p. 7. Cf. Ibn Khaldûn, *Prolegomena*, I, 358, tr. I, 402.

(2) Sur ce terme, voir Ivanow, *Rûs*, pp. 21-23, note, et *The organization of the Fatimid propaganda*, *Journal of the Bombay branch of the R.A.S.*, XV (1939), p. 10; Yahya el-Khachab, *Najm al-Husayn*, 4, 131, 142 etc. Chaque *ilâ* a à sa tête un *ḥujja* (Preuve).

(3) Sur ce préfet envoyé de Bagdad, voir les doutes de G., p. 382, n° 25. Selon Ivanow, B s'agissait de Sebuk, *ghulam* de Muktâf, envoyé contre le « Qarmaṣe » Ibn Zikrawâh quand celui-ci arriva à Raqqe en mojarrem 290 (janvier 903) et qui fut tué dans la bataille (Ṭabarî, III, 1221). Mais rien n'autorise à l'affirmer. Si Salamiyya avait été rattaché au Jurd de Qinnasrîn, on pourrait penser qu'il s'agit en réalité du préfet d'Alep-Qinnasrîn. A son évènement, Muktâfî révoqua al-Ijssan b. 'Alî Kûrûb al-Khurāsânî et nomma à sa place en 289 Ahmad b. Sahî al-Nâchânî, qu'il révoqua en 290 pour le remplacer par Abû-l-Agharr Khalîfa b. al-Mukarrak al-Sulamî (voir Ghazâlî, *A'âm an-nubalâ' al-ḥarîrîya ḥalab wa-Chahîr*, *Slap*, 1923, I, 221 et Kamâlî ad-dîn, *Zubdat al-Ḥalab*, éd. S. Dahan, Damas, 1931, I, 87-88. Abû-l-Agharr fut battu par le Qarmaṣe au Wâdî Bajnân à l'est d'Alep.

faire destituer de sa charge. Les missionnaires exécutèrent ses ordres, et le Turc, — que Dieu le maudisse ! — fut destitué et se rendit à Bagdad. Mais il savait quelle était l'origine de ce qui lui était arrivé et il informa le calife qui régnait à Bagdad à cette époque de ce qui lui avait été dit au sujet du Mahdi ; il lui demanda d'être renvoyé à Salamiyya pour s'emparer de la personne du Mahdi.

Ja'far dit : A cette époque s'était révolté un rebelle (*rajal kharijî*) dont on prétendait qu'il était un Qarmaïe⁽¹⁾. Mais le calife ne doutait pas qu'il ne fût de la propagande pour nous et qu'il s'était insurgé conformément à nos ordres, parce qu'il marcha en direction de Salamiyya. Le calife dépêcha aussitôt le Turc, et lui dit : « Si le Qarmaïe arrive avant toi à Salamiyya, je te ferai décapiter. Fais donc tous tes efforts pour le devancer, t'emparer de cet homme (le Mahdi) et l'amener à Bagdad par la voie du fleuve. Car si le Qarmaïe arrive avant toi, le pouvoir du Mahdi sera fortifié et la situation deviendra grave. » Les missionnaires écrivirent alors de Bagdad au Mahdi, par le moyen de pigeons-voyageurs (*al-â ajnihaï al-fuyûr*)⁽²⁾ et de courriers (*fuyûj*) et l'avertirent de ce qui se passait. Les messages par pigeons arrivèrent à Salamiyya avant le Turc. Ja'far dit : « Mais il n'y avait aucun lien entre le Qarmaïe et nous, il n'avait aucun pacte d'obligation à notre égard, nous ne le connaissons pas et il ne nous connaissait pas. Le Turc et le Qarmaïe arrivèrent tous deux près de la ville. »

(1) Les chefs de l'insurrection qui commence en 290 sont appelés Qarmaïes par Tabari et les autres libanais sunnites. Depuis les études d'Ivanow (voir *Isma'iliism and Qarmatians*, JERUSALEM, 1940, pp. 43-85, spécialement pp. 84-85 et *Ibid.*, pp. 67-91, chap. The « Qarmatian » (insurrection of Syria) et de H. Lewis, *The origins of Isma'iliism, a study of the historical background of the Fatimid caliphate*, Cambridge, 1941 ; il semble qu'on doive les considérer comme des Ismaéliens très différents des Qarmaïes ; ils n'auraient rien à voir avec les Qarmaïes du Liban ; ce sont des partisans du Mahdi. Le manuscrit de Thâbit b. Sinân découvert par H. Lewis nous donne le texte d'une *shay'a* prononcée par Yahyâ b. Zaynawâh a l'Iraq en 290 qui ne laisse aucun doute à cet égard : *Al-shay'ima, thâbit b. Sinân al-fuyûr al-ismâ'iyat al-mahdî pûhî al-umr amîr al-ma'mûnîn al-Mahdî. Al-shay'ima, imr' al-urj' adân wa-qûfan wa-damîr a'd'âhu. Al-shay'ima damîr a'd'âhu*. Voir aussi l'édition arabe de l'ouvrage de H. Lewis, *Le Calif, 1947*, p. 165. Cependant Ja'far affirme que ce prétendu Qarmaïe n'avait aucun rapport avec le Mahdi, et le comportement de ces auxiliaires du Mahdi dans l'insurrection auxquels Ivanow voit une réputation générale de la pièce qui devait se jouer en Afrique du Nord moins de dix ans plus tard reste en bien des points énigmatique. Ivanow, pp. 52-53 a donné l'explication suivante : L'armée du Mahdi ne pouvait être battue. Ayant été vaincus, ces « Qarmaïes » en conclurent que le Mahdi n'était pas le Mahdi, c'est le massacre de Salamiyya. — Un historien yéménite, Yahyâ b. Husayn Mu'ayyad Yamani, auteur du *Anak' ar-Zaman fî akhbar al-Yaman* (ouvrage du X^e siècle, mais reposant sur de bonnes sources antérieures), Berlin, 1936, *Beihette zu... Der Islam*, Heft IX, p. 33, tout en appelant Abû-Qâsim (c'est-à-dire Yahyâ) Qarmaïe, dit qu'il était un des missionnaires du Mahdi, ce qui correspond à ce que dit Ahmed b. Mohammed Nishâ'uri (fin X^e siècle) dans *Ta'ârûf al-Imân* (composé à l'époque d'al-'Azîz et publié dans « Bulletin of the Faculty of Arts », avec la *Sûrat Ja'far*, p. 98 ; cf. *Ibid.*, p. 163 sq.

(2) Les Qarmaïes utilisaient aussi des pigeons. Voir *'Arûb*, p. 111.

Le Mahdi donna alors des ordres à Firûz (1), — qui était le missionnaire en chef, celui qui jouissait auprès de l'Imâm de la plus grande considération et occupait le rang le plus haut, car tous les missionnaires étaient ses fils (spirituels), dépendaient de lui, et il était la Porte des Portes menant aux Imâms (*wa-huwa bâb al-abwâb ilâ 'l-a'imma*) — et également à Tayyib, — dont le nom était à ce moment-là Burkân, et que le Mahdi avait acheté pour faire l'éducation de Qâ'im —, ainsi qu'à Moḥammed b. Aḥmed b. Zakariyyâ' frère d'(Abû) 'Abdallâh Ch'î, le missionnaire du pays des Kotâma, à Abû Ya'qûb le majordome, et à Moḥammed b. 'Aziza, — ce Moḥammed était le fils de la tante maternelle de Ja'far le Chambellan et était aussi un eunuque (*khâdim*) des Imâms. Il nous ordonna à nous aussi de faire nos préparatifs de voyage et de départ avec lui, et nous laissa entendre qu'il se dirigeait vers le Yémen. Il chargea Abû Aḥmed Şu'lûk de la garde de son harem, qui se composait de la mère du Mahdi, de ses deux filles, des deux filles de son frère, de Umm Ḥabîb (qui fut la femme de Qâ'im et de Umm 'Alî l'intendante, femme d'Abû Ya'qûb le majordome). Ce Şu'lûk fut appelé ensuite par le Mahdi Ja'far avec la *kunya* d'Abû Aḥmed ; il était aussi fils de la tante maternelle de Ja'far le Chambellan et ce dernier l'appelait « mon frère », de sorte que chacun d'eux appelait l'autre du nom de frère (2). Il jouissait d'une grande considération auprès du Mahdi et de Qâ'im et mourut du vivant du Mahdi, après qu'il l'eut envoyé en expédition en pays byzantin et qu'il y eut conquis une ville importante appelée Wârf, (d'où est originaire Mûsâ, qui fut médecin successivement de Manşûr billâh, de Mu'izz li-din illâh et de 'Azîz billâh, — que Dieu répande sur eux Ses bénédictions ! — un des hommes les plus considérables de cette ville) (3), et où il fit un grand butin. Il eut une belle conduite en compagnie de Qâ'im, en Orient et en Occident, et déploya une grande bravoure et une grande habileté

(1) Ce missionnaire en chef est le successeur d'Abû'l-Hasan b. al-Aswad qui résidait à Iamât quand le Mahdi était encore à Salamiyya : voir *Riâz*, p. 77. On ne sait dans quelles circonstances Firûz lui succéda.

(2) Ceci est du rapporteur de la *Sira*. Sur Tayyib Abû'l-Hasan b. Iamât il s'agit (in. cf. *Ilm 'Ishâri* 156, 158, 2^e éd. 158, 159, et voir plus loin).

(3) Cf. G. pp. 282-284. Sur Ja'far b. 'Oubâid, voir plus loin n° 87. Sur son rôle en Sicile et en Italie du Sud, et la prise d'Orta-Wârf, voir *Ilm 'Ishâri* I, 194-195, 2^e éd. 190, tr. 270-271 et cf. Amari, *Memorie storico-sicula* Versone, II, 27 ; Amari, *Storia* (où Ja'far est qualifié de premier ministre) II, 171, 2^e éd. 201-202 ; Vasiliev, *Byzance et les Arabes. La dynastie macédonienne* (en russe), p. 224 et *Appendix*, 74 (*Chronique de Cambridge*), 148 (*Ilm 'Ishâri*). Voir maintenant la traduction française de Vasiliev, Bruxelles, 1924, 2^e partie, pp. 104 et 217. Cf. aussi Guy, *L'Italie méridionale et l'Empire byzantin*, p. 207. Orta en Apulie est un peu à l'est de Tarante.

(dans ces campagnes). J'ai entendu Ja'far b. 'Alî le Chambellan dire : Mon frère Abû Aḥmed le Chambellan, connu auparavant sous le nom de Şu'lûk, tua trois hommes en trois ans, alors que nous étions à Salamiyya, et le Mahdî paya, comme prix du sang, une somme de trois mille dinars. C'est cet homme à qui le Mahdî confia la garde de son harem, à lui et à Abû Ja'far Jazarî, qui jouissait / également d'une haute considération auprès du Mahdî, parce qu'il était un des plus grands missionnaires, et qui mourut à Raqqâda, capitale des Aghlabides, après que le Mahdî, grâce à Dieu, en eut fait la conquête.

Ja'far le Chambellan dit : Nous partîmes avec le Mahdî, ne doutant pas que nous nous rendions au Yémen. Abû Ja'far Şu'lûk et Abû Ja'far Jazarî⁽¹⁾ partirent avec le harem avant l'arrivée du Qarmaçe dans la ville, à la date qu'avait fixée le Mahdî. Quant à nous, nous fîmes route en grande hâte avec le Mahdî et nous arrivâmes à Damas. Le Qarmaçe arriva après notre départ à Salamiyya et avant l'arrivée du Turc. Il la pilla, y tua la plupart des habitants, pilla nos maisons et massacra tous ceux qu'il put découvrir ayant des liens de parenté avec nos maîtres ou avec nous-mêmes. Il se livra à toutes les atrocités possibles à l'égard des habitants de Salamiyya. Le maître de Bagdad fut occupé par lui, mais ne fut pas détourné pour autant de nous faire rechercher. Puis nous quittâmes Damas. Je me souviens que ce jour-là, j'étais avec le Mahdî, qui avait laissé en arrière Ṭayyib et Abû Ya'qûb le majordome, avec les jeunes esclaves (*ghilmân*), pour faire charger les bagages sur les bêtes de somme. Qâ'im, qui était alors un enfant, vit tout à coup un homme qui avait une petite chienne levrette, blanche, (*jirwa salûqiyya baiqâ'*) ; il dit à Ṭayyib : « il faut que tu m'achètes cette levrette. » Ṭayyib refusa par crainte (d'observations) du Mahdî. Mais Qâ'im jura qu'il ne partirait pas sans la levrette. Le Mahdî les attendit longtemps ; puis il me dit de retourner en arrière et de m'informer de ce qui les retardait. Je revins en arrière, dit Ja'far, et je trouvai Qâ'im en train de pleurer. « Pourquoi pleurez-vous Seigneur ? », lui dis-je. Il me répondit : « J'ai commandé à Ṭayyib d'acheter cette levrette, et il m'a refusé de le faire. » Ṭayyib me dit : « La seule chose qui m'a empêché de l'acheter, c'est que j'ai peur (d'observations) du Mahdî ; il me demandera qui m'a ordonné de faire

(1) Ce personnage est connu par Ibn 'Idhârî, I, 148 et 158 ; cf. G. p. 324, n° 33-34. C'est son ethnique que l'on doit restituer dans Ibn 'Idhârî, p. 9, 2 où il faut lire un lieu de me'a 'l-Jazari, me'a 'l-Jazari. Il fut directeur du Trésor. Il est appelé dans Wate'edhî sh-Khazari, p. 40.

une chose qu'il n'a pas commandée. — Je lui dis : « Je vais vous l'acheter, Seigneur, et ne pleurez plus, car les larmes de mon Seigneur me causent une peine insupportable. » Nous marchandâmes avec le possesseur de la chienne pour obtenir un prix sur lequel nous pussions nous entendre (*Il an iriband /l thamanihâ*). Mais quand il vit que le prince avait un grand désir de posséder cette chienne, il jura qu'il ne descendrait pas au dessous de cinq dinars. Nous parlemantâmes longtemps avec lui. Le Mahdi envoya vers nous Firûz que nous mimes au courant et qui, étant revenu auprès du Mahdi, l'informa. « Retourne auprès d'eux, lui dit le Mahdi, dis-leur de donner à l'homme ce qu'il demande et prenez la chienne. Ce même jour, arrivait à Damas un envoyé (du calife) pour nous rechercher. Alors nous achetâmes la chienne et nous partîmes ⁽¹⁾. Nous marchâmes tout le jour et le jour suivant,

112 Le troisième jour, nous arrivâmes à Tibériade et nous trouvâmes le missionnaire que nous avions là-bas nous attendant sur le bord de la route. Quand il vit le Mahdi, il lui dit : « Seigneur, une lettre du missionnaire résidant à Damas nous est arrivée / par pigeon, nous faisant savoir que l'envoyé (du calife) est arrivé auprès du préfet de Damas pour se mettre à votre recherche, le jour-même où vous avez quitté cette ville ; il vous demande de ne pas séjourner à Tibériade afin que vous ne soyez pas rattrapés. »

(1) Ce récit est caractéristique du genre de petits faits familiers auxquels s'intéresse plus particulièrement Ja'far. Il n'y a aucune raison de penser que l'histoire a été inventée. Il existe également une autre histoire de chien qui s'est passée lors du séjour du Mahdi en Égypte et que Ja'far, qui, comme on le verra, était retourné à Salamyya, ne connaît pas et qui est peut-être une invention postérieure. Le récit s'en trouve dans Ibn al-Athîr et dans le *Muqaddim* de Maqrîzî ; l'un et l'autre l'empruntent à Ibn Chaldûn, l'auteur de *Kitâb al-Jam' wa'l-Bayân fi al-Ahâdîd al-Qairawân* (Brook, S. II, 575), qui écrit vers 540 H. D'après ce récit, le Mahdi, arrêté puis relâché par 'Isâ Nûcharî à qui il en a imposé, rejoint la caravane déjà sortie de la ville et trouve Qâ'im en pleurs parce qu'il a perdu un chien de chasse (qui s'appelle *al-kalb al-hayy*). Apprenant que ce chien a été lâché dans le jardin où les esclaves étaient occupés à travailler (sans doute près de Fostât) le Mahdi retourne en arrière avec ses serviteurs pour retrouver le chien. Cependant, le gouverneur, auquel ses officiers reprochent d'avoir lâché échapper le personnage qu'il avait l'ordre d'arrêter, apprend le retour du Mahdi et la raison pour laquelle il est revenu. Il en conclut que cet homme n'a pas les noires intentions dont on le soupçonne, sans quoi il ne serait pas revenu tranquillement chercher un chien, mais aurait au contraire continué sa route et se serait caché, et il le laisse à nouveau partir. — Il n'y a rien d'étonnant à ce que le jeune Qâ'im ait tenu particulièrement à son chien et que le Mahdi ait encore une fois consenti à satisfaire ses caprices, mais il y a quelques invraisemblances dans le récit et on voit trop qu'il a pour but de faire entendre une nouvelle fois le Mahdi, qui n'avait pas besoin de revenir en personne et aurait pu tout simplement envoyer ses serviteurs à la recherche du chien, entre les mains du gouverneur, de le faire libérer à nouveau et d'expliquer ainsi comment il se faisait qu'il avait si facilement passé au travers des mailles de filet tendu par les emissaires du calife de Bagdad. On est fort tenté d'y voir une invention et un développement de l'histoire de la lettre de Palestine. Voir Ibn al-Athîr, *Ed.* 1303 H., VIII, pp. 12-13, u. Fagnon, p. 268 ; Maqrîzî, *Muqaddim*, tr. Fagnon, G. — Dans le *Kitâb al-Fihâr*, tr. Fagnon, p. 169, on voit le Mahdi au moment de son départ d'Égypte revenir en arrière pour chercher un chien qui s'est enfui. Arrivé, il se prétend chasseur et à la recherche de son chien et il est relâché. Là, il n'est pas question de Qâ'im.

Nous continuâmes donc notre route et ne nous arrêtâmes pas à Tibériade. Nous arrivâmes à Ramla; où nous descendîmes chez le préfet de la ville. C'était un de nos affidés (1). Il était tellement heureux de voir le Mahdï notre Maître qu'il ne savait comment le servir. Il se prosterna devant le Mahdï (2) et lui baisa pieds et mains. Je me rappelle que je me tenais debout avec Tày'yib et Abû Ya'qûb à côté du Mahdï devant la table où le préfet, avec le Mahdï, Qâ'im et Fîrûz, étaient en train de prendre leur repas, quand arriva le courrier qui était venu de Bagdad à Damas porteur de la lettre ordonnant de nous arrêter et contenant le signalement et le nom du Mahdï. Le préfet lut la lettre et la remit au Mahdï. Quand il eut pris connaissance de ce qu'elle contenait, le préfet se prosterna aux pieds du Mahdï, les baisant et pleurant. Le Mahdï lui dit : « Sois tranquille et cesse de pleurer ! Car, par Celui qui tient ma vie entre Ses Mains, ils n'arriveront jamais jusqu'à moi, et nous saisisons, moi et mon fils, les descendants d'Abbâs par les cheveux (litt. le toupet), et nos chevaux, de leurs pieds, fouleront leurs ventres. N'aie aucune crainte pour moi de ce que tu vois. »

Le préfet de Ramla écrivit à celui de Damas en réponse à sa lettre, qu'il n'avait pas vu l'homme en question ni (quelqu'un correspondant à) son signalement et qu'il n'avait aucune connaissance de son passage, si toutefois il était passé ; « s'il n'est pas passé, nous ferons guetter son arrivée sur toutes les routes, s'il plaît à Dieu », disait-il. Le Mahdï fit renouveler au préfet de Ramla le serment d'obédience (3) et nous restâmes chez lui ce jour-là et la nuit suivante. Cette nuit-là, il y eut une pluie d'étoiles filantes. Le Mahdï, Qâ'im, — que Dieu répande sur eux Ses bénédictions ! — le préfet et tout un groupe de gens allèrent sur la terrasse de la maison du préfet pour contempler cette pluie d'étoiles. La ville était bouleversée et (retentissait) des cris des habitants et de leurs invocations à Dieu le Très-Haut. Je pense, dit-il, que la pluie d'étoiles qui se produisit cette nuit-là eut lieu en l'année 289 (et je crois, — dit Moïammed Yamani — qu'il (Ja'far) a dit que ce fut au mois de rajah (11 juin, 10 juillet 902) (4). J'ai vu, dit Ja'far, le Mahdï mettre sa main

(1) *al-Mahdïhan 'alâhî, litt. à qui on avait prêté le serment.*

(2) *Litt. il éleva le Mahdï au-dessus de sa tête (rafa'a al-Mahdï fawq ra'sih).*

(3) *Jaddâh al-Mahdï al-ba'î 'alâ 'idmî ar-Ramla.*

(4) *Qûla: wa-ahûshu kûna sup'ahî ilka 'l-ahat fi sanat 289 wa-azunûhu qûla fi chahr rajah.*

La fin de la phrase doit être, semble-t-il, mise dans la bouche du rapporteur des paroles de Ja'far. Comme

sur celle du préfet et il lui dit : « Ces étoiles sont une des preuves de ma mission et un de mes signes. »

Puis le Mahdi fit appeler Moḥammed b. 'Azfa dont il a été question plus haut et lui dit : « Nous partirons demain, à la grâce de Dieu. Retourne à Salamiyya, rassemble toute la canaille et la populace que tu pourras trouver, prends une hache toi-même et distribue toutes les haches que tu pourras à ces gens, lance contre nous toutes les injures que tu voudras, accuse-nous de toutes les vilénies possibles et incite cette foule à détruire nos maisons. Une fois que tu auras bien accompli cela, fais en sorte de renverser la partie supérieure du bâtiment (*'ulw*) sur le bassin qui est au dessous, de façon qu'il n'en apparaisse plus aucune trace et qu'on ignore où il était. Une fois que / tu auras terminé cela, emmène-les vers le palmier qui est à la porte de la ville, coupe-le, et fais-leur croire que c'était sous ce palmier qu'étaient prêtés les serments d'allégeance afin que tu parviennes à le faire couper. Tout cela terminé, tu resteras dans la ville, en attendant que t'arrive mon ordre de venir au moment où il conviendra que tu viennes, s'il plaît à Dieu.

La raison de tout cela, dit Ja'far, était que l'imâm avait fait creuser, cimenter et arranger avec art un bassin, l'avait rempli d'argent, puis l'avait fait recouvrir et cimenter, et avait fait construire au dessus un

113

Fa dit Iṣṣaw, il serait important de déterminer s'il y eut réellement une pluie d'étoiles en 289 en Palestine, fait ignoré, jusqu'à plus ample informé, des historiens orientaux. C. a montré qu'il y eut en Afrique du Nord un phénomène de ce genre, le 22 dhulqa'da 289 (28 octobre 902 et non en rajab (Ibn 'Iṣṣāq, 127, 2^e éd., 133) et est d'avis qu'il s'agit du même fait et que l'indication incertaine de rajab est une erreur. D'après le *Sira*, le Mahdi ne semble pas avoir séjourné longtemps à Ramla et en être parti presque aussitôt pour l'Égypte. Il y serait donc arrivé dès la fin de 289, comme le pense G. Cette date est aussi celle qui est donnée par le *Ḥaḍḍ*, p. 214, tr. 299, par Ibn 'Iṣṣāq, 6-17, par Yahyā b. Sa'īd al-An'āki, *Paṭr. Or.*, XVIII, 751, par Maqrīṣī, *Muqaffā*, tr. p. 67. Mais elle est en contradiction formelle avec le témoignage d'autres sources, à cause de la mention d'Ibn Nūḥarī comme gouverneur d'Égypte à ce moment-là ; voir Maqrīṣī, *Kitaḥ*, I, 310, 17, *Muqaffā*, tr. Fagnan, 50 ; Ibn Khaldūn, *Berkh*, tr. II, 315, *Préface*, éd. Quatremère, I, 40 ; Ibn al-Athīr, tr. Fagnan, 288 ; de Sacy, *Exposé de la religion des Druses* (Nuwayrī 7), I, p. CCLXIII. Or l'émirat de Nūḥarī ne commence qu'en jumādā II 292 (10 avril-8 mai 905). Le *Kitaḥ Iṣṣāq al-imâm*, p. 101 sq. montre que le Mahdi resta assez longtemps à Ramla ; il y fut rejoint par la nourrice de Q'ṣim, son esclave Tawīlū fit plusieurs fois la navette entre Ramla et Salamiyya ; le Mahdi repart à Ramla une lettre du Qarmate maître de Salamiyya, ce dernier l'invitait à revenir et l'attendit quatre mois jusqu'au début de 291 (24 novembre 903) ; le Mahdi ne quitta Ramla qu'après que le Qarmate, vaincu par les troupes califfes de Moḥammed b. Sulaimān le 7 moḥarram 291 (30 novembre 903, et capturé sur l'Euphrate quelques jours après (Tab. III, 2243, 2238 ; mata d'après *Iṣṣāq*, 106, ce fut quatre mois après) eut été emmené à Bagdad le lundi 29 rabī' I 291 (20 février 904). En raison de cela, il y a beaucoup de chances pour que le Mahdi ne soit arrivé en Égypte qu'en 291 (21 nov. 903/12 nov. 904). *Munabih* (ibid.), cité par le *Muqaffā*, 68, dit formellement qu'il arriva en Égypte en 291. Il ne fut pas recherché immédiatement. Selon 'Arīb, 52, il fut arrêté par ordre de Moḥammed b. Sulaimān, qui le relâcha après lui avoir pris de l'argent, par conséquent postérieurement à Ša'ar 202 : janvier 905, date de l'entrée du général abbasside à Fostat. Mais c'est seulement à l'époque de Nūḥarī qu'il fut sérieusement inquiété. Le *Kitaḥ Iṣṣāq ad-du'a* ne donne aucune date. Wick, *L'Égypte arabe illustrée de la nation égyptienne*, IV, p. 117, pense que le Mahdi traversa l'Égypte avant la fin de la domination salafite en 905, mais ne précise pas quand il y arriva.

autre bassin de même dimension où il avait fait venir l'eau, qui, hiver comme été, restait toujours au même niveau. Il se tenait souvent assis devant ce bassin. Et voici la raison pour laquelle il avait fait couper le palmier : une nuit, de l'argent arriva à l'imâm, car tout ce qui lui était apporté arrivait de nuit, mais celui qui l'apportait ne trouva pas la porte d'entrée du passage souterrain et ne put se rappeler l'endroit avant d'être près de la porte de la ville ; comme il avait peur d'être surpris par le jour, il enterra l'argent qu'il avait apporté sous le palmier qui était près de la porte, ou du mur de la ville, le doute provient de moi (1).

Nous partîmes de Ramla pour l'Égypte. Abû 'Alî, le missionnaire, vint au devant de nous. Il résidait en Égypte, y faisait de la propagande et il avait multiplié le nombre des missionnaires de l'imâm qui dépendaient de lui. C'était Fîrûz qui l'avait converti, avait fait son éducation de missionnaire et l'avait marié à sa fille (qui fut la mère de son fils Abû 'I-Ijûsain. Le Mahdî lui ordonna, avant notre entrée en Égypte, de ne pas le faire descendre chez lui ou chez quelqu'un qu'on pût indiquer comme connaissant quelque chose de notre affaire, mais chez quelqu'un de confiance. Il le logea chez Ibn 'Ayyâch. Au bout de peu de temps, arriva en Égypte l'émissaire envoyé à notre recherche. Le gouverneur d'Égypte à ce moment envoya chercher Ibn 'Ayyâch, lui fit connaître l'arrivée du messenger et lui lut la lettre (donnant l'ordre d'arrêter le Mahdî). Ibn 'Ayyâch lui dit : « Pour l'homme qui est descendu chez moi, il ne lui est rien arrivé d'autre que ce qui m'arrive à moi-même, car c'est un Hâchimite, un chérif, un commerçant notable, connu pour son mérite, sa science et sa richesse. Quant à celui qu'est venu chercher l'émissaire, j'ai été informé qu'il était parti pour le Yémen bien longtemps avant l'arrivée de cet envoyé. »

Ja'far dit : Le préfet dit à Ibn 'Ayyâch : « Nous te faisons confiance au sujet de cet homme et nous lui faisons confiance aussi, mais il faut absolument que nous produisions une justification en arrêtant un de ses esclaves et en le soumettant à la question, par crainte des hommes du service de renseignements (*as-hûd al-akhbâr*). Mais pour lui (ton hôte) et pour toi, les choses se passeront comme tu le voudras et comme il le voudra, s'il plaît à Dieu. » Je fus l'homme arrêté, dit Ja'far, je fus soumis

(1) Les derniers mots doivent sans doute être attribués au rapporteur.

à la question, suspendu par les mains (*'ulliqi'a*)⁽¹⁾, je reçus un petit nombre de coups de fouet légers, qui ne me firent pas grand mal.

- 114 Le Mahdi m'avait donné des instructions avant que je ne fusse arrêté et m'avait dit : « Ne sois pas chagriné si je te remets au préfet à l'exclusion de tes compagnons. Je voudrais te renvoyer à Salamiyya, afin que tu déterres les deux bœufs que je t'ai ordonné d'enterrer. Car il n'y a que toi parmi les serviteurs que j'ai avec moi qui sache l'endroit où ils sont. Quand tu seras soumis à la question, dis ceci : Je suis un homme libre, je sers cet homme pour un salaire fixé, que voulez-vous me forcer à avouer ? Je ne suis entré à son service que depuis peu. Je vais le tenir quitte du salaire qu'il me doit et le quitter pour retourner dans mon pays. » Je fis ce qu'il m'avait ordonné, le préfet me remit en liberté et je revins auprès du Mahdi pendant la nuit. Il me dit de partir le lendemain matin et de prendre la voie la plus directe pour me rendre à Salamiyya, y déterrer l'argent et acheter avec cet argent des balles de coton dans certaines desquelles je placerais (le reste de) la somme, et de faire toute diligence. « Garde-toi, ajoutait-il, de te montrer à personne à Salamiyya, hormis à Moḥammed b. 'Aziza et son fils Maḡḡur connu sous le nom d'Abū 'I-Laith et à Ḥasan fils de ta sœur. Je t'attendrai à Tripoli du Maghrib, et je n'en partirai pas avant de t'avoir vu, s'il plaît à Dieu. »

Nous ne doutions pas, dit Ja'far, que nous nous dirigerions vers le Yémen. Ce n'est que cette nuit-là qu'il nous révéla que son voyage avait pour but le Maghrib. Cela fut pénible à tous ceux qui étaient avec lui et la (simple) mention du Maghrib nous remplit de douleur. Le plus désappointé par cette révélation fut Firūz. Je partis comme le Mahdi me l'avait ordonné pour Salamiyya. La première épreuve que j'eus à supporter fut en Egypte, mais ce ne fut rien comparativement à celle que je subis à Sijilmāsa.

Lorsque Firūz fut certain que le Mahdi se rendait au Maghrib, ses intentions changèrent et il se résolut à trahir (*'azama 'alā 'n-ni/dq*). Il avait, comme nous l'avons dit précédemment, marié sa fille à Abū 'Alī⁽²⁾, le missionnaire d'Egypte, dont le fils est Abū 'I-Ḥusain Moḥammed

(1) Expression connue. Voir Dory et cf. HUIJ ŠABI', *Tuḡfal al-umard'*... 381 ; 'Arīb, 184 ; Ibn al-Mu'tazz, *Diwan*, éd. Beyrouth, 1322/1914, p. 164 ; Mez, *Renaissance*, 127, 350. On suspendait parfois par ses mains ou par un pied seulement.

(2) Il est question du dé' Abū 'Alī dans *Aḡwaḡid*, 66-67, où l'histoire selon laquelle le Mahdi échappa par une ruse à un dénonciateur qui l'avait reconnu à la Vieille Mosquée de Fesjā, est racontée sur la foi de Ḥasan b. Moḥammed b. Abī 'Alī, donc fils de celui qui est nommé ici. Il y a d'autres part des

b. Abî 'Alî le missionnaire. Moïammed Abû 'l-Ḥusain est arrivé à une situation importante et considérable avec les Imâms Mahdî, Qâ'in, Manşûr et Mu'izz, car il fut missionnaire en chef. Le missionnaire Abû 'Alî demanda au Mahdî en Egypte de l'accompagner au Maghrib, désirant ne pas se séparer de lui. Mais il n'accéda pas à sa demande et lui ordonna de rester en Egypte jusqu'au moment où il conviendrait qu'il arrivât. Cela lui fit de la peine et il en conçut un vif chagrin.

Le Mahdî partit d'Egypte et Firûz l'abandonna avant son départ d'Egypte et se rendit au Yémen. Le Mahdî disait après la fuite de Firûz :
 115 « C'est une chose curieuse que, / de ces deux croyants, l'un fut chagriné de me quitter, l'autre de m'accompagner. » Firûz arriva auprès du missionnaire du Yémen, qui était originaire de Kôfa, et dont l'adhésion à l'Imâm avait été l'œuvre de Firûz. C'était Abû 'l-Qâsim Ḥasan b. Faraj, connu sous le nom de Manşûr al-Yaman⁽¹⁾, d'une famille chi'ite. Lorsque Firûz arriva auprès de lui, il l'accueillit avec de grandes marques d'honneur et de respect, à raison de la haute situation qu'il occupait, comme il le savait, auprès de l'Imâm. Il sortit de sa maison pour lui et l'y installa ; il se tenait debout devant lui jusqu'à ce qu'il lui permit de s'asseoir. Firûz lui laissa entendre que l'Imâm l'avait simplement envoyé pour exercer l'autorité en attendant qu'il vint lui-même du Maghrib en Egypte avec des troupes : alors il lui écrivait de venir au devant de lui avec des troupes du Yémen. Abû 'l-Qâsim supposa qu'il disait la vérité.

Mais Firûz savait bien ce qu'il avait fait et que nécessairement le Mahdî écrivait au missionnaire pour lui faire connaître la trahison de Firûz et lui donner des ordres en conséquence. Aussi choisit-il un jeune esclave parmi les serviteurs d'Abû 'l-Qâsim, se montra avec lui beaucoup

Ibn Ḥusayn, p. 60, un Abû 'l-Ḥusain b. Abî 'Alî ad-Dî, qualifié de *ṣāhib kull mal' ad al-Maghrib* et qui est la source de renseignements précieux pour le Maghrib en 326. D'après Ibn Ḥusayn, Abû 'Alî serait (Jamālīn Qasab), ce qui semble impossible.

(1) Autrement dit encore Ibn Ḥusayn. Le nom est donné sous des formes différentes. Dans Yahyâ b. Sa'îd : Abû 'l-Qâsim b. al-Faraj b. Ḥusayn b. Dâdân Kôfî (Patr. Or. XVIII, 718) ; dans Ibn al-Athîr, sous 296 (éd. 1303, VIII, 16, tr. Fagnan, 278) : Ḥusayn b. al-Ḥusayn b. Ḥusayn b. Dâdân an-Najjâr de Kôfa ; dans Ibn Khaldûn, *Borâiq*, II, 545 : Abû 'l-Qâsim al-Ḥusayn b. Faraj b. Ḥusayn al-Kôfî, mais p. 309, Ḥusayn b. al-Ḥusayn b. Ḥusayn ; dans Ḥusayn, *Muṣṣaf*, 62 : Abû 'l-Qâsim al-Ḥusayn b. al-Faraj b. Ḥusayn b. Zâdân al-Kôfî (dans une citation de Ḥudayl ad-da'aw du calif Na'mân) ; et p. 49 : Abû 'l-Ḥusayn Ḥusayn b. al-Karkh b. Ḥusayn b. Zâdân an-Najjâr al-Kôfî (dans une citation d'Ibn Chaddâd, *al-Jam' wa'l-Dayn fî aḥbâr Quraysh*, écrit vers 500 de même dans Sa'iy. *Ḍurrah*, p. CCCXIV, d'après le même Ibn Chaddâd reproduit par Newstedt. Dans Yahyâ... b. al-Mu'ayyad, op. cit., p. 28, 36, etc., il est appelé Manşûr b. al-Ḥusayn al-Kôfî, et l'ébiteur donne en note d'après Yûsuf Janadî, m. en 732/1332, *Aḥbâr al-Qasrîyya fîl-Yaman* le nom Manşûr b. Zâdân b. Ḥusayn b. al-Faraj b. al-Ḥusayn, descendant de 'Alî b. Abû Ṭâlib. Il est appelé simplement an-Najjâr al-Kôfî dans Ibn 'Idhârî, 2^e éd. 281 (1^{re} éd. 292 : al-Kôfî).

plus généreux que ne l'était son maître, si bien que l'esclave préféra Firûz à son maître. Firûz lui dit de ne rien lui cacher de ce qui arrivait à son maître à chaque instant, de ce qu'il disait dans ses conversations et de tout ce qu'il méditait. Et ce jeune serviteur ne lui cachait rien de tout cela. Un jour, arriva une lettre du Mahdî, accompagnée d'une autre du missionnaire d'Égypte Abû 'Alî, gendre de Firûz et mari de sa fille, qui faisait connaître à Abû 'I-Qâsim comment s'était déroulée l'affaire de Firûz et dans laquelle le Mahdî lui ordonnait de mettre à mort Firûz. Quand cette lettre arriva, le jeune esclave en avertit Firûz, qui s'enfuit immédiatement. Le missionnaire Abû 'I-Qâsim se mit à sa recherche, mais il ne savait pas la direction qu'il avait prise. Il continua à enquêter à son sujet et apprit qu'il était arrivé chez 'Alî b. al-Faql Jaichânî (?) et l'avait poussé à la rébellion et à la discorde. Quand Abû 'I-Qâsim le missionnaire sût où était Firûz et qu'il avait poussé 'Alî b. al-Faql et les gens de son pays à la révolte, qu'il les avait abusés par ses prestiges et les avait invités à le reconnaître lui-même comme imâm, Abû 'I-Qâsim marcha contre eux deux et mena contre eux une longue guerre jusqu'à ce qu'il les eût vaincus et tués (2).

(1) Ce personnage est apparemment celui auquel il est fait allusion dans Tabarî, III, 2256. n.s., comme le fait remarquer Ivanow, *Iran*, 225. Le cadî No'mân, dans le passage de *Fiâtih ul-da'wa* édité et traduit par Ivanow, *Iran*, texte, pp. 40-41, tr. p. 224-5, raconte aussi comment il fut entraîné à la défection par Firûz, mais il ne nomme pas ce dernier et l'appelle seulement *bu'ghu du'ulîhi*. Le passage du même auteur reproduit dans le *Muqaddim de Majrid*, p. 45, raconte comment 'Alî b. al-Faql, de Jaichân dans le Yémen, fut mis en rapport par l'imâm - en 266, avec Ibn Jauchab et envoyé avec lui au Yémen; p. 49 sq, la même histoire est racontée d'après Ibn Chaddâd, *al-Jam' wa'l-Faql* ff. akhbar al-Quraysh; ce missionnaire est appelé là Abû 'I-Juwânî Mehammed b. al-Faql de Jaichân; c'est le même Ibn Chaddâd qui reproduit d'une part Ibn al-Mûhr, VIII, 10, tr. Pagnan, p. 279 (mais le lieu d'origine est ici Jandâ, un des grands districts du Yémen; Yâqûti, II, 127) et d'autre part par Nuwayrî dans *Sacy*, *Jam'at*, CCCCXVI sq (cf. *Sacy*, *Vie du collige Hakim...* dans *Druze*, p. CCI.V; voir aussi Ibn Khaldûn, *Jam'at*, II, 306, où 'Alî b. al-Faql est donné comme le chef de la tribu chi'ite des Banû Hâdî, de 'Aden-Iâ'a, c'est-à-dire la tribu dans laquelle se développa tout d'abord la propagande d'Ibn Jauchab et Ibn al-Faql, et p. 309, où il est dit qu'il fut le successeur d'Ibn Jauchab au Yémen et que ce fut son attitude qui détermina le Mahdî à abandonner son projet de se rendre au Yémen). Il est fait allusion à 'Alî b. al-Faql, mais sans qu'il soit nommé, dans Ibn 'Ishâq, 292, 2^e éd. 281. On sait que ces deux missionnaires ont été les artisans de l'envoi au Maghrib des deux premiers missionnaires (Juwânî et Abû Sulaym) qui précédèrent Abû 'Abdallâh le Dâ'.

(2) L'histoire d'Alî b. al-Faql est longuement racontée dans *Anbâ' as-samawî* ff. akhbar al-Yaman, pp. 38-42, mais il n'y est pas question de Firûz. En voici un bref résumé d'après ce texte qui présente les missionnaires ismaéliens comme des Qarmates; pp. 38-42, en 291 Ma'mûn al-Qudûbî envoie les missionnaires de son fils *fatay* 'Ubaydallâh al-Mahdî au Yémen, à savoir 'Alî b. al-Faql al-Jiwayrî et Manûr b. 'Ismâ' al-Kûfî; revenant ensuite en arrière, l'auteur raconte d'après 'Abû al-Makhsûmî al-Qurachî (690-743, 1281-1342, Uroch. S. II, 220) dans son *Da'wat as-samawî* ff. akhbar al-Yaman comment ils avaient été convertis du chi'isme à l'isma'élisme par Ma'mûn al-Qudûbî; puis il énumère leurs premiers succès au Yémen, Manûr dans le pays de Iâ'a au nord-ouest de San'a et 'Alî au pays de Yâhî au nord de San'a; pp. 42-43, en 292, développement des succès d'Alî b. al-Faql qui s'empara de la forteresse d'al-Madhakhar; pp. 44-45, en 293, 'Alî b. al-Faql, que l'auteur accuse de toutes les atrocités reprochées aux Qarmates, s'empara de San'a, se proclame prophète, transforme la mosquée de San'a en écurie; Manûr b. al-Faql le lâche et développe certains projets de conquête (Tabarî, II, 2267, sous 263, note une défaite du Kidrîjî); pp. 47-50, en 294 'Alî perd San'a, réoccupé par les

Ja'far dit : Ensuite arriva une aventure à l'Imâm, alors qu'il faisait route avec la caravane après son départ d'Égypte, au moment d'arriver à Tâhûna (1). Les Berbères pillèrent la caravane et s'emparèrent d'une partie des bagages du Mahdî et des livres qui lui appartenaient et renfermaient de nombreuses sciences (*'ulûm kalihtra*). Le Mahdî fut beaucoup plus désespéré de la perte de ces livres que de celle des autres choses. Mais Dieu le Très-Haut, lorsque Qâ'im partit pour l'Égypte, lors de sa première expédition, fit retrouver tous les livres ensemble (2).

Quand le Mahdî arriva à Tripoli, il dispersa tous ceux qui étaient avec lui à l'exception de Tayyib et du majordome. Il envoya Moḥammed b.

partisans de l'Imâm aïdite al-Hâdî, puis la reprend, la reprend ensuite ; p. 54, en 298, il rentre à nouveau à Şan'â et se rend indépendant du Mahdî, il en overlit Manşûr b. al-Ḥasan qui l'en blâme ; il en résulte une expédition d'Ibn al-Faḍl contre Manşûr, sans résultat ; il n'est plus question ensuite de Manşûr ; Ibn al-Faḍl continue à gouverner et meurt en 302 dans sa résidence de Muḥallabîra au sud de Şan'â, empoisonné par un médecin 'alide, et non comme il est dit dans la *Sîrat Ja'far*. — De toute façon, la rébellion dont Firâs aurait été la cause première ne fut pas vite maîtrisée. — Sur les raisons qui motivèrent le changement de direction du Mahdî, Ja'far ne sait rien. Le calif Na'mân (*Iḥṣâḥ*, 40 [22] prétend que la défection de Firâs, qu'il ne nomme pas, et son départ pour le Yémen, bouleversèrent les plans du Mahdî, d'où sa décision de gagner l'Afrique du Nord. Ibn Khaldûn, II, 515, dit : « Ayant appris qu'Abî Saïd b. al-Faḍl, le successeur d'Ibn Ḥusayn, s'était mal très conduit dans ce pays, il renonça à son projet et résolut d'aller trouver Abî 'Abdallâh au Maghrib. » (Cf. Wustenfeld, *Gesch. der Fat.*, 16p. Franck, p. 52, ne touche pas la question de savoir si Firâs traita parce qu'il ne voulait pas accompagner le Mahdî en Afrique du Nord (Sîrat Ja'far) ou si l'abandon du projet yéménite résulta de la trahison de Firâs (*Iḥṣâḥ* ad-de'aw). Il n'a sans doute raison d'admettre que le principal motif est le développement des succès du 12^e en Afrique du Nord. Si, en effet, nous comparons les faits du Yémen et ceux du Maghrib, nous voyons que, malgré les succès incontestables des missionnaires du Yémen, ceux-ci furent loin d'être maîtres de la situation en ce pays, puisqu'ils avaient affaire à la fois aux Ya'furides du Yémen, et aux Zaidites, que Şan'â ne fut prise par Ibn al-Faḍl qu'en 292, alors que le Mahdî était depuis un an au Maghrib, et qu'ensuite elle fut perdue, reprise, rependue, etc. Les r'ultats obtenus par Abî 'Abdallâh n'étaient pas décisifs à la date où l'on peut supposer que le Mahdî renoua son projet yéménite, si ce projet a bien existé en réalité, en 292-93, car, si l'on admet que la nouvelle du succès de Belkassâ (292-93, au milieu de 292) a été apportée au Mahdî alors qu'il était déjà à Sijilmâsa, la décision de se rendre en Afrique du Nord serait donc bien antérieure à cette date. Mais le 12^e avait pris Séfif et repris Mîsa dès 291-901, et ses victoires, jointes à la résurgence connue de la puissance aghlabide depuis l'arrivée au pouvoir de Ziyâd al-Mûsh en 290, étaient encourageantes et expliquent la décision du Mahdî, prise certainement après même réflexion et non tout à coup comme le laisserait croire la *Sîrat Ja'far*. Il est en tout cas certain que, contrairement à ce que disent Ibn Khaldûn et le calif Na'mân, la défection d'Ibn al-Faḍl, qui date seulement de 298, n'est pour rien dans l'affaire. Il s'agit là d'une explication inventée après coup une fois le Mahdî déjà à Sijilmâsa. Mais il est fort possible que cette décision ait été sur le moment impopulaire dans l'entourage du Mahdî et simplement acceptée par discipline.

(1) Sur Tâhûna, voir BGA (1891. *Geogr. An.*), III, 245, VI, 84, 221, VII, 342. Cette localité était dans le pays des Banû Muḥallib, elle était la 4^e étape en venant d'Alexandrie, non mentionnée par Hécat. Cf. encore *Iḥṣâḥ*-Jaubert, 164 ; Yâqût, III, 487 ; Wustenfeld, *Gesch. der Fat.*, 17.

(2) Cet épisode se trouve dans Yahyâ b. Sa'îd, PO, XV, 111, 722, sans la mention des livres, dans Ibn al-Athîr, tr. Fagnan, 289, Ibn Khaldûn, II, 515-516, Maqrîbî, *Muqadd.*, 69. Il est raconté dans Nakhûlî, *Ṣalât al-Imâm*, texte dans *Bull. of the Fac. of Arts*, IV, 198, tr. dans *Bisr*, 182 ; il n'y est pas question des livres, par contre il y est dit qu'Abî 'Abdâ b. 'Abbâs y fut blessé d'un coup de sabre à la figure. Le calif Na'mân, *Iḥṣâḥ*, 41 [22], dit la même chose et ajoute que, quand les livres furent retrouvés lors de l'expédition de Qâ'im, le Mahdî considéra que ce seul gain était déjà considérable (voir plus loin). Les livres en question contenaient des maḥabbîn, dit Ibn al-Athîr et Ibn Khaldûn, c'est-à-dire des prophéties, des prédictions sur les changements et événements dynastiques (cf. EI, III, 200, s.v.) ; cf. Maqrîbî, *Muqadd.*, 65, où il est fait allusion à un livre de prédictions d'Abî Saïd remis au Mahdî par son père. Voir aussi Wustenfeld, 18 et de Goeje, *Garnatha*, pp. 121-122.

Ahmed, frère d'Abû 'Abdallâh le missionnaire du pays des Kotâma, à Kairouan avec ceux des Kotâma se trouvant en notre compagnie qui nous avaient été envoyés à Salamiyya, afin qu'il arrivât avec eux auprès de son frère au pays des Kotâma et qu'il lui fit savoir que le Mahdî était proche. Abû 'l-'Abbâs Moḥammed b. Aḥmed arriva à Kairouan.

Ja'far dit : Le Mahdî avait pour but de se rendre auprès de Abû 'Abdallâh au pays des Kotâma. Quand Abû 'l-'Abbâs fut arrivé à Kairouan, il apprit que des lettres étaient parvenues à Ziyâdat Allâh, maître du Maghrib, relatives à la recherche du Mahdî, lui donnant son signalement, lui disant qu'il avait échappé aux recherches en Egypte, et lui ordonnant de faire une enquête à son sujet. Certains de ceux qui étaient dans la caravane (1) l'informèrent qu'il était resté à Tripoli et qu'Abû 'l-'Abbâs Moḥammed b. Aḥmed était un de ses compagnons. Celui-ci, voulut se cacher, mais cela lui fut impossible, car il ne trouva personne qu'il connût et à qui il pût se fier et se remettre en toute tranquillité. Il fut arrêté par Ziyâdat Allâh et soumis à la question. Il nia et dit qu'il était un simple marchand. Il fut mis en prison et la nouvelle de son emprisonnement parvint au Mahdî (2).

Ja'far dit : Après mon arrivée auprès du Mahdî avec l'argent qu'il m'avait envoyé chercher, le Mahdî trouva par hasard une caravane qui se dirigeait vers Sijilmâsa par la route de Qasṭiliyya (3). Il loua Dieu de m'avoir ramené sain et sauf et de l'heureuse occasion qui s'était présentée à lui. Il quitta donc Tripoli et nous primes selon (ce que lui dictaient)

(1) Evidemment la caravane avec laquelle était venu Abû 'l-'Abbâs.

(2) Cf. Ibn al-Athîr-Fagnan, 289, où il semble que ce soit à Qasṭiliyya que le Mahdî apprit cela. De Yahyâ, 752 et Ibn Khaldûn, II, 516, il ressort au contraire que c'est à Tripoli qu'il en fut avisé et c'est ce que dit nettement le cadî Na'mân, *Ijtihâd*, 42/226. D'après *Tarîkh al-Imâm*, 106/182, où il n'est pas question de l'arrestation d'Abû 'l-'Abbâs, les emissaires du calife Mu'awwid (sic) (sur cette confusion, voir G. 379-1) qui cherchaient le Mahdî à Tripoli, le reconnurent, mais le laissèrent volontairement partir: *qâdî, kadhîbi 'y-yiṣṣa yifafulu, wa-awna 'l-mu'jibû, li chahî, wa-illâhâ nathallik 'an-af-'ayn, fa'ṣṣal 'an baladîni wa-lâ ruḡin fih. Cf. aussi Ijtihâd, 42/227. Comme l'a souligné G., 314, dans toute cette épisode du Mahdî, il semble que les gouverneurs aient à cœur de le laisser échapper. — La *Siwa* Ja'far ne dit pas ce qu'il advint ensuite d'Abû 'l-'Abbâs que nous retrouverons plus loin. Selon Ibn al-Athîr, il réussit à s'échapper de Kairouan, revint à Tripoli, y fut arrêté une seconde fois quand Ziyâdat Allâh, en fuite, y passa, fut relâché et réussit à rejoindre son frère à Raqqâda (ie. Fagnan, 269, 300). Ibn 'Idhâr nous informe que le Dî'î, après être entré à Raqqâda, envoya chercher son frère à Tripoli (148, 2^e éd. 150). Selon Ibn Khaldûn, II, 519, Abû 'l-'Abbâs fut délivré par son frère à Raqqâda même.*

(3) On sait que ce nom désigne à la fois une localité et un pays de la région des Chotts de Tunisie, dont la ville la plus importante est Tazoua (Tozeur). Voir Yâqût, I, 892, IV, 87 et EI, II, 835 s.v. Sur toute la région, cf. Brunuchvig, *La Libyenne Orientale...*, I, 315-7. De Tripoli, le Mahdî avait l'intention de gagner le pays des Kotâma : c'est en apprenant l'arrestation d'Abû 'l-'Abbâs que, craignant, s'il le faisait, de justifier les soupçons et d'être ainsi cause de la mise à mort d'Abû 'l-'Abbâs, il changea de direction : *Ijtihâd*, 42/227 ; même détail dans Yahyâ, 752 et Ibn al-Athîr-Fagnan, 290. Selon Ibn Khaldûn, II, 516, le Mahdî passa près de Constantinople, ce qui est invraisemblable. Il est d'ailleurs pro-

ses pressentiments (*'alâ nufûsihi*)⁽¹⁾ la route de Sumâja⁽²⁾ du pays de Qasîliyya. Nous nous arrêtàmes dans une ville appelée Tauzar (Tazeur) et nous y séjournâmes plusieurs jours jusqu'à la Fête⁽³⁾, que nous y célébrâmes. Nous partîmes pour Sijilmâsa le jour même de la Fête. Je me rappelle que le Mahdi me dit un jour, tandis que nous étions dans cette ville, d'aller à la recherche d'un petit agneau gras, de l'acheter si j'en trouvais un, de le faire rôtir et de le lui servir. Je partis donc à la recherche. Un homme du pays me dit : « J'ai ce que tu désires, viens avec moi jusqu'à ma maison. » J'allai avec lui et il me fit entrer dans une chambre où était un chien à longs poils ayant une grosse chaîne au cou et les yeux rouges. L'homme dit : « Il y a aujourd'hui deux mois que je le nourris de dattes et qu'il est enchaîné sans prendre de mouvement ; sa peau éclate de graisse. » — C'est que les gens de ce pays, dit Jn'far, mangent les chiens et ils les engraisent en guise d'agneaux. — Le chien se précipita sur moi (du bout) de sa chaîne, comme un lion. Craignant qu'il ne brisât sa chaîne et ne me déchirât le ventre, je tournai le dos et m'enfuis hors de la maison, désespérant de lui échapper, tandis que le maître de la maison courait derrière moi en m'appelant. Mais je ne me retournais pas et ne désirais rien autre chose que me sauver. Enfin, j'arrivai près du Mahdi tout hors de moi, le cœur battant. Quand le Mahdi me vit effrayé, ayant perdu mes couleurs, il me demanda : « Qu'est-ce qui est à tes trousses ? » — « Seigneur, lui dis-je, que la malédiction de Dieu soit sur ce pays et sur ses habitants ! » — « Comment cela ? Explique-toi ! » — « Je suis allé à la recherche de ce que vous m'aviez

habile que le Mahdi avait d'autres raisons sérieuses de gagner Sijilmâsa. Nous ne pouvons faire là-dessus que des hypothèses, mais quand on songe aux relations commerciales que Sijilmâsa entretenait avec l'Orient, en particulier le Bas-Egypte, l'Égypte turque, on imagine facilement que, sans parler de commerce, la propagande islamique s'était faite à Sijilmâsa et qu'un solide noyau islamique s'y était constitué. Ibn Jauqal, p. 42, atteste qu'il y avait à Sijilmâsa une colonie byzantine : *wa-binat al-qaswîliyya ka-kîra bi'l-Magrib ilâ Sijilmâsa wa-sakana-hâ al-'Arab wa-tajâr al-ahya wa'l-kûfa wa'l-ahghâlîyyûn al-khîrâ fâna qasîna dharîka 'l-farîq fa-hum wa-walîyahum wa-nijâlat-hum dî'ru am-mushalata-hum* (IGA, IV, 314 : « viatores sine impedimento viderentur wa-quasîliyya-hum phar manqal'a », etc. Il est probable que ces relations étaient déjà antérieures à l'époque des I'Sijilmâsi. — Ibn Jauqal, 7, dit que le Mahdi se dirigea vers Sijilmâsa immédiatement après la prise de Sijilmâsa.

(1) Sur ce sens de *nafsi*, cf. Jauqal, 42/227 ou 'Obaidallâh dit à Qasîliyya : *inna nafsi, wa'îhî, fâddat-ha-ni annî ma'îdh*.

(2) Ce nom est dans Ibn Jauqal, 87, 89, sous la forme Sumâja, et il dit que cette place est du pays de Nafzawa. Il note aussi que les habitants sont khârijites comme ceux de Qasîliyya. Cf. Bekri, *trud.*, p. 152. Yâqûti, III, 131, vocalise Simâja, mais ne sait absolument rien sur cette localité. C'est sans doute elle qui est désignée sous le nom de Soumâsa dans Ibn Khaldûn, II, 510, où de Sûme fait remarquer : Peut-être Soumata, ville du Djordj tunisien.

(3) Il s'agit sans doute de la Fête de la Nupture du Jeûne de 292, par conséquent du 1^{er} chaouâl / 7 juillet 905.

demandé, et il m'est arrivé telle et telle chose. » Et je lui racontai l'affaire, cependant que le Mahdi et mon Seigneur Qâ'im ne cessaient de rire de moi et de me tranquilliser, si bien que je me calmai (1).

(1) Aucun des historiens ne connaît cette anecdote. Elle est caractéristique de ces pays sahéliens. Cf. Bekri, 104, pour Tazour et 284 pour Sijilmâsa où la coutume est également attestée. Yâqût, I, 802, sous Tazour, cite Bekri : « Les habitants aiment la viande de chien, ils élèvent les chiens, les engraisent dans leurs jardins et les nourrissent de dattes, puis ils les mangent. » Dîjâ Muqaddasî, 243, avait noté qu'à Qas[il]biya et Neïja, la viande de chien se vendait publiquement dans les boucheries et était suspendue aux crochets des bouchers ('alî-qinnâni; cf. sur le mot BGA, IV, 334). Voir les extraits de cet auteur par Pellat, Bibl. ar.-fr., Alger, IX, p. 81 et 87. M. S. Arnalassan, citant le passage de Bekri, renvoie aussi à Marquart, Die Zierfresser..., où le nom des Il-Canaries est expliqué par cet usage. Voir aussi EI, II, 133 sous Gafsa, et 855 sous Qas[il]biya. Le Kitâb al-Itîfâq l'atteste aussi pour le Djerid, p. 86 et pour Sijilmâsa, p. 184 : 'Abû'l-Fîdâ' trad. II/1, p. 189 pour Sijilmâsa, d'après Ibn Sa'îd. Sîrîlî dit qu'on mange le chien à Sijilmâsa et que les femmes supposent que c'est à cette nourriture qu'elles doivent leur embonpoint : Idrîsî-Dezy, pp. 81-70, Jaubert, I, 207. Un passage également caractéristique est celui de Tijânî qui écrit au début du xiv^e siècle (cf. Brock, II, 257/268), trad. Rousseau, JA, 1852, 4^e série, 20, p. 179, pour Tazour. « La vente des excréments humains est une chose usuelle chez les gens de Tazour. On leur en fait honte comme aux habitants de Gabbâ. On leur reproche également leur habitude de se nourrir de la chair des chiens. Tous ceux auxquels je m'adressais pour avoir des renseignements poutifs à ce sujet s'hésitaient pas à me l'avouer, ajoutant que cette viande est délicate. » Mais cet usage était aussi en vigueur chez les anciens Arabes et Tijânî ajoute : « Dès les premiers temps, on éprouva la coutume de manger des chiens. Les premières tribus arabes qui, par cette coutume, acquèrent une certaine célébrité furent les Beni 'Asad, puis les Beni K'af'e'us (lire B. Qaf'as) qui en étaient une fraction. » La traduction Rousseau laisse ensuite de côté des vers et citations relatives à cet usage chez les Arabes. Mais on les retrouve dans le Voyage de Moutay Ahmed (Exploration scientifique de l'Algérie..., Sciences Nat. et géogr., vol. IX, 1848, p. 290) qui semble copier Tijânî. Il s'agit de citations de Farnasdaq, d'un poète appelé Musawwir b. Hîmîd (voir sur lui Farnasdaq, éd. du Caire, 1325 H, p. 176, note) et de Hawsân b. Thâbit. Tout cela provient d'ailleurs de Jâhîz, (Ispahân, 2^e éd., I, p. 267-268, cf. 266 et Na'ibah, éd. du Caire 1323 H, p. 197-198. Farnasdaq nous dit : « Si un Asadite a fait un jour dans une ville et que son chien soit gras, il le mange. » Ce vers n'est pas dans l'éd. Boucher-Hell. A ce vers cité par Jâhîz, nous pouvons encore ajouter celui-ci : « Les Asad, quand l'absence de pluie empêche la végétation, par suite de la situation dans laquelle ils se trouvent (min allâhîn min) songent à égorger les chiens ; (Hé. et tr. Boucher, pp. 219, 652). Trois vers de Musawwir nous disent que, quand une femme saadite enfante un garçon, les frères des B. Dubair (fraction des Asad) lui servent le mets de l'accouchée qu'elles trouvent le plus ignoble ; on voit les griffes du chien (s'wad, nom coenu du chien, Lisân, IV, 290) jetées sur la table de jeux (qui sert d'étal 'alî andam an-thumdn). Un autre vers du même poète montre qu'une amée de famille chez les B. Asad est appelée « le temps et l'amée des chiens ». Un vers du poète Mûndûl b. Zam's surnommé al-La'in al-Munqarî, dans (Ispahân, I, 266 et Yâqût, II, 303 (sur ce poète, cf. (Ispahân, 256) attaque également un personnage qui servait du chien (s'wad) à ses hôtes. D'autres tribus que les Asad sont accusées également de cynophagie et d'anthropophagie. Les vers de Hawsân b. Thâbit que cite Jâhîz se rapportent aussi aux Hudhâl, pour qui servir à leurs hôtes de la chair de chien, de meute ou d'homme est tout un. Ces vers sont dans l'édition Hirschfeld, pièce 66, p. 37, mais avec une leçon différente où il n'est plus question de viande de chien, mais de bouc. L'usage est attesté également dans le Bahayla à Lahyâ par Nâsir al-Khwarazmî qui dit qu'on y vend la chair de toutes sortes d'animaux, chiens, chats, ânes, etc. : Sîrîr Nâimî, trad. Schefer, 229. On sait que l'Islam réprouve la consommation de la viande de chien, probablement parce que cet animal est considéré comme impur, mais peut-être aussi en raison de la consécration dont il jouit quelque impur. Voir Van den Berg, Minhaj al-djihad, I, 30, II, 349; cf. Saadîana dans sa traduction de Khallî, I, 330, n. 73 (réprouvé selon les uns, interdit selon les autres), et la Modéssane, III, 74. Cependant, il semble que certains juristes admettent qu'on mange le chien, puisque 'Ibn Rochd, dans sa Bidâyat al-mujtahid, chapitre des Ventes, II, 128, dit que ceux qui permettent de consommer le chien permettent de le vendre, mais que ceux qui n'en autorisent pas la consommation n'en autorisent pas non plus la vente. — On trouve dans un article du Dr Bertholon, Exploration anthropologique de l'île de Gerbe (Djerba), l'Anthropologie, 1897, pp. 500-563, d'intéressants renseignements sur la coutume en Afrique du Nord. Le Dr Bertholon, ayant constaté cet usage en 1881 à Djerba et en 1882 à Gabès, fit faire une enquête à ce sujet par l'interprète militaire Goguyer. Il résulte de cette enquête que, à cette époque, l'aire de consommation de chien ne dépassait pas au nord Sfax, et Derna en Tripolitaine à l'est, avec Gabès comme centre de particulière consommation ; quant à l'intérieur, elle s'étendait au Souf, au Djerid, aux centres berbères du Fezzan, à Ghât, Ghadamès, au Touat et au Moud. Selon les déclarations des habitants, on mangait du chien pour se guérir ou se préserver de la

Au bout d'un jour ou deux, il me commanda de lui chercher un coiffeur (*muzyyin*), et me dit : « Tâche que ce soit un étranger ! » — Je partis et trouvai un coiffeur qui avait l'air d'un voyageur. « Es-tu étranger ? » lui demandai-je. — « Oui ! » me répondit-il. — « Depuis quand es-tu arrivé dans cette ville ? » — « J'y suis arrivé aujourd'hui même. » — « Je le pris avec moi, l'amenai au Mahdi et lui fis savoir qu'il était étranger. Quand le Mahdi le vit, il s'informa de son pays, lui demanda son nom et s'il était libre ou esclave. C'était son habitude d'agir ainsi toutes les fois qu'il voyait quelqu'un qu'il ne connaissait pas ; il ne s'entretenait jamais avec lui et n'entrait pas en rapports familiers avec lui avant de lui avoir demandé son nom, son origine et de quel pays il était. Quand il se fut informé de tout cela, l'homme lui apprit qu'il était originaire de l'Ifrîqiya, de Kairouan, et qu'il avait quitté ce pays depuis longtemps pour se rendre chez les Kotâma, d'où il était venu dans cette ville-ci. « Comment as-tu pu entrer dans le pays des Kotâma, lui dit le Mahdi, et y séjourner, alors que, à ce qu'on dit, y règnent les troubles et l'hérésie (*laghayyur as-sunan*) ? » — « Par Dieu, répliqua l'autre, il n'y a de saine observation de la loi de Dieu et de la coutume de son Envoyé que dans le pays des Kotâma. » — « Pourtant, dit le Mahdi, c'est tout le contraire qu'on m'a rapporté de tous les côtés au sujet du Khârijî (1) qui y commande, car on dit qu'il a poussé les habitants à l'impiété, leur a permis d'user de leurs filles et de leurs sœurs et a supprimé la prière et le jeûne. » — « Par

beurre paluétienne et aussi pour se guérir de la syphilis. Cependant le Dr Bertholon constatait que la coutume existait à Djérba, région non paluétienne et que les Buzcas de ce pays, dévotement empaquetés, en mangèrent à cette fin. (Cf. plus haut ibid.). Dans certaines régions du Sud tunisien, on mangait le chien surtout au début de l'automne. Voir, p. 362, la manière d'égoutter et de préparer le chien. Le Dr Bertholon pense que manger la viande de chien est une coutume antéislamique et locale ; il croit que les Carthaginois, chez qui l'usage est attesté (Justin, *Hist.*, liv. XIX, ch. 1), l'ont adopté seulement en Afrique du Nord. Mais nous avons vu qu'il existait déjà en Orient. Il signale également un passage de Pline où il est fait mention d'un peuple situé au sud de l'Atlas marocain, qui se nourrissait de chiens, et était appelé *Canarii* (cf. plus haut ce qui a été dit des îles Canaries). La coutume existe encore dans le Sud algérien dans la région de Tolga, où, me dit M. Djedda, professeur au lycée de Blida, on mange du chien une fois par an pour se préserver de la fièvre paluétienne (*balma*). — En plus des ouvrages cités, voici sur la question de la cynophagie, une bibliographie supplémentaire que me communique M. W. Marçais, à qui j'exprime ici mes remerciements : FRANK, *Hygiène de Tunisie*, Univers Pittoresque, 1850, p. 113 ; van MALYAN, *Reise in den Argentinischen Tunis*, 1870, III, 118 ; « Revue des Traditions populaires », 1901, XVI, p. 183 ; MONCICOURT, *Hygiène et Aspect relatif à certaines personnes et à certains animaux*, dans « Revue Tunisienne », 1908, p. 18 ; van GENNEP, dans « Revue d'histoire des Religions », 1910, p. 104 ; BERTHOLON et CHANTREL, *Recherches anthropologiques dans la Berbérie Orientale*, Lyon, 1913, pp. 527-528 et 627-628 ; DELI, *Coup d'œil sur l'Islam en Berbérie*, dans « Revue d'histoire des Religions », 1917, p. 113 ; ORR BATES, *The Eastern Libyans*, Londres, 1914, p. 177 ; GAAL, *Histoire Ancienne de l'Afrique du Nord*, tome 1, 418, n. 5. Il n'existe pas de monographie sur le chien chez les peuples musulmans : elle serait cependant d'une utilité incontestable.

(1) Terme général pour rebelle déjà employé plus haut.

Allâh, dit le coiffeur, en dehors de qui il n'y a pas de Dieu, il n'y a rien de vrai là-dedans, ni peu ni prou. Il n'y a de religion de Dieu que celle que suit l'homme qui est dans le pays des Kotâma. — « Que trouves-tu donc de bien dans ses actes, puisque je te vois faire de lui des éloges en désaccord avec tout le monde ? » — « Par Dieu, Seigneur, j'avais un compagnon auquel je fis part de ma résolution de me rendre avec lui dans la ville de Sétif (1) pour y travailler ensemble pendant un mois et partager avec lui le gain que Dieu le Très-Haut nous aurait fait obtenir. Nous partîmes donc. Quand nous voulûmes entrer par la porte de la ville, on nous interdit d'y entrer avec nos armes. Nous demandâmes (aux gardes) comment faire, car nous ne connaissions personne là à qui les confier. Ils nous dirent de les déposer derrière le mur de la villa. — « Comment, leur dîmes-nous, nous allons perdre nos armes ! » — « Déposez-les là et ne craignez rien pour elles », dirent-ils. Nous les déposâmes donc, nous entrâmes dans la ville et nous y fûmes retenus un certain temps, parce que nous éprouvions de la peine à quitter cette ville après y être arrivés. Nous y restâmes un mois. Quand nous en partîmes, nous eûmes la surprise de retrouver nos armes telles quelles, rien ne s'était perdu. Voilà, Seigneur, comment gouverne cet homme qu'on accuse d'être un mécréant et d'avoir changé la loi ! » (2) — Alors, dit Ja'far, je vis le visage du Mahdi devenir radieux. Puis, l'homme fit son travail, le Mahdi lui fit donner une bonne somme et il partit.

Quelques jours après, je sortis pour acheter des aubergines (3), mais je n'en trouvai qui me convinssent que chez un homme qui était le plus méchant que j'eusse jamais vu ; il me tint pendant deux heures à mar-

(1) Le texte, ainsi que la trad. angl. ont ici : Saïq.

(2) Il est fort probable que cette honnêteté n'a rien à voir avec le régime politique du D'Y. C'est un trait herbère et khérjite bien connu de cette aversion pour le vol. Ainsi Tijânî, op. cit., JA, 1853, p. 132 sq., parlant des habitants de la montagne de Ghamonan en Tripolitaine, qui sont des Berbères bekkrâties, qu'il accuse de ne pas faire la prière et de ne pas connaître le char'n, dit : « Pendant tout le temps de notre séjour (dans cette montagne), aucun de nous ne perdit un objet quelconque, quoique cependant j'aie remarqué souvent que des vêtements, des effets, des ustensils et des objets de voyage furent dispersés çà et là entre les tentes du camp. Si un des leurs est convaincu de vol, ils croient tout comme avec lui, ne lui parlent plus que dans les cas d'absolue nécessité ; pourtant, ils ne l'exécutent pas de leur pays. Si le coupable leur est étranger, il est immédiatement mis à mort. On me raconta (entre autres preuves de probité) qu'un individu ayant trouvé un jour à terre quelques dinars qu'une autre personne de la tribu avait perdus, les ramassa et alla aussitôt les déposer dans le masjid, et que ce ne fut que bien longtemps après que le propriétaire de ces dinars, étant entré dans ce lieu, les reconnut pour être siens et les reprit. »

(3) *âddhanjâs*. Le regretté Dr Maïre, professeur à la Faculté des Sciences d'Alger, me disait que l'aubergine cultivée actuellement n'était pas la même que l'ancienne *âddhanjâs*, et qu'elle était d'origine américaine.

chander (1), puis quand j'eus pris ce qu'il me fallait, je lui donnai une pièce d'argent. (Mais il la refusa, je lui en donnai une autre) et toutes les fois que je lui donnais une pièce, il me la refusait en disant qu'elle était fausse ou mauvaise. Je ne voyais pas, et je ne le compris qu'au bout d'un moment, qu'il cherchait à m'énervier (2). Quand il vit que j'avais compris sa manœuvre, il se jeta sur moi et amonta la foule, disant que j'étais un Râfidite (3). Il me griffa au visage et me saisit au collet, me frappa à la joue, et je ne pus lui échapper qu'à grand peine. Ja'far dit : Quand après cela, j'arrivai avec le Mahdï en Ifriqiya et que Dieu lui eut donné la victoire, on lui rapporta qu'un homme de Qasîliyya avait rassemblé autour de lui les habitants et s'était rendu maître de la ville après la fuite de Ziyâdat Allâh. Il envoya un préfet dans la ville, qui s'empara de sa personne et l'expédia au Mahdï à Raqqâdn. Quand il y arriva, le Mahdï me dit d'aller lui demander ce qui l'avait poussé à ces actes. J'y allai et voilà que je me trouvai en face de mon marchand d'aulergines qui s'était jeté sur moi et m'avait traité comme je l'ai dit. Je revins vers le Mahdï et l'en informai. Il se mit à rire et dit : « Louange à Dieu qui l'a remis entre tes mains. Va et décapite-le, à la malédiction de Dieu. » Je l'emmenai à la Porte de Kairouan, je lui tranchai la tête et le crucifiai.

Retour au récit antérieur. Nous restâmes, dit Ja'far, dans la ville de Tozeur jusqu'à la Fête et nous en partîmes le jour même de la Fête après avoir fait la prière de la Fête. Nous avions demandé au Mahdï de rester jusqu'à ce que la Fête fût terminée et de ne partir que le deuxième jour. Mais il n'accéda pas à notre demande. Le guide et les gens de la caravane furent d'accord avec lui après que le guide eut fait son éloge et rappelé comme il l'avait bien traité, et le guide partit emmenant le Mahdï et la caravane pour satisfaire à l'obligation qu'il avait à son égard en raison des bienfaits dont il l'avait comblé. Nous marchâmes en direction de Sijilmâsa par la route du désert. Nous éprouvâmes ce jour-là une grande et vive fatigue, mais le Mahdï ne laissa pas le guide s'arrêter en route. Toutes les fois que les gens de la caravane étaient excédés de fatigue et

(1) *Al-mâda-nî al-'ataîf*. Sur ce sens de *abadda*, cf. DGA, IV, 338 et *Lisân*, IV, 381.

(2) Tel punit être le sens de *dakka-nî*, si la leçon est bonne.

(3) Terme par lequel on désigne les Chi'ites non zaidites, dont les Ismaélites et aussi les Fâtimides. Voir sur le nom *Firdaws*, *The Antecedents of the Shi'ites in the personation of Ibn Hâzam*, JACS, XXVIII, 75 et XXIX, 127-129 et cf. Tabari, II, 1700, Ibn Hâshim, *Pratigomènes*, t. I, 403 et IGA, IV, 248. Mais le mot est souvent employé pour désigner les Chi'ites en général : cf. 'Alî al-Qâdir al-Baghâdî, *Al-Farq betw. al-Fiq*, Le Caire, 1365-1945, p. 18. L'article sur ce mot manque à P.I.

119 faisaient des reproches au guide, celui-ci leur disait : « Par Dieu, si / Abù Moḥammed (1), — que Dieu l'aide ! — m'a imposé de ne pas m'arrêter avant Sijilmâsa, je ne veux pas lui désobéir. » Et nous continuâmes ainsi jusqu'à la tombée de la nuit. Quand nous fûmes arrêtés, le Mahdî nous apprit que le jour même était arrivé un émissaire à Tozeur à notre recherche. Et il en était bien ainsi, dit Ja'far. Puis, le Mahdî demanda au guide cette nuit-là qu'elle était la distance que nous avions parcourue pendant cette journée. « Seigneur, lui dit-il, entre l'endroit où nous sommes et Tozeur, il y a quatre étapes. » Nous continuâmes à marcher ensuite sans nous arrêter jusqu'à Sijilmâsa (2).

Le maître de Sijilmâsa était à cette époque Alisa' b. Midrâr, un Berbère. Le Mahdî, avant notre arrivée à Sijilmâsa, dit Ja'far, avait rencontré un homme beau de visage, d'une belle apparence, accompagné d'un de ses fils, avec lequel il se rendait à Sijilmâsa pour y faire du commerce. Le voyage les ayant réunis, le Mahdî lui demanda son nom, son origine, son pays et l'autre lui fit savoir qu'il était Muṭṭalibite et originaire de Kairouan (3). Le Mahdî entra en conversation avec lui, fit société avec lui et le traita avec bonté. Il trouva qu'il était de convictions chi'ites, scruta ses pensées et lorsqu'il fut satisfait de lui, il lui fit prendre engagement envers lui (*akhadha 'alaihi*).

Quand nous arrivâmes à Sijilmâsa, dit Ja'far, nous y louâmes une belle maison pour le Mahdî, à un nommé Abù Ḥabacha. Moḥammed b. Moḥammed Yamani dit : J'ai entendu rapporter par Ṭâhir le vérificateur des monnaies au Trésor Public (*al-wazzân* (4) *li-bait al-mâl*), alors que la conversation roulait sur l'arrivée du Mahdî à Sijilmâsa, le récit suivant, d'après 'Allûch (5) le dresseur : « Comme nous étions dans l'écurie

(1) Vraisemblablement le nom sous lequel voyageait le Mahdî.

(2) Tout cela est invraisemblable. Muqaddasi, 216, compte trente étapes de Kairouan à Sijilmâsa. De Tozeur, il ne pouvait y avoir qu'une différence de quelques étapes.

(3) Selon Franow, *Riar*, 182, ce personnage serait le même que Abù T-Qalim b. Hassan de Jallab al-fanda, 106. Mais il y a dans Ibn 'Idharî, 124, 2^e éd. 120, tr. 187, un Hâchimitte Muṭṭalibite appelé Ahmed b. Moḥammed b. 'Abdalâh b. Ja'far b. 'Alî b. Zaid b. Ruḳana b. 'Abdôn b. Hâchîm, qui se trouvait à Sijilmâsa avec le Mahdî quand lui furent annoncés les succès du Dh'i en 292, et à qui le Mahdî fit un cadeau sur les sommes qui lui furent apportées à cette occasion en lui demandant de garder le silence. Ce personnage mourut à Kairouan en 338 : *Id.*, p. 296/199, tr. p. 287.

(4) *Id.*, le peseur ; cf. *Dozy* s.v.

(5) Le nom 'Allûch peut être soit un diminutif syrien de 'Alî avec reduplication de la consonne, comme *Ḥarrûch* pour *Ḥirrym* (voir *St. Hartmann, Das Land al-Ladîq, ZDPV*, XIV, 229), soit un nom berbère signifiant agneau et courant dans l'onomatopée berbère et nord-africaine. Il est difficile de déterminer s'il s'agit ici d'un Berbère ou d'un Syrien venu avec le Mahdî ou plus tard. Sur ce nom, cf. *St. Canard, Sayy al-fanda, Itarîf de tarîf...*, p. 273 ; *Id.*, trad. de *S&L, Akhâr...*, I, 145 ; *Id.*, *Histoire de la dynastie des Ifrâdjîtes...*, I, p. 667, n° 185.

à Manşûriyya (1), arriva Mu'izz li-dîn illâh, — que Dieu répande sur lui ses bénédictions ! — qui avait la respiration oppressée du fait de la grande chaleur. Il s'assit dans une place (2) éventée et aérée de l'écurie d'où l'on dominait les chevaux. Quand il fut installé en cet endroit, entra dans l'écurie Ja'far le Chambellan qui vint vers lui. « Qu'est-ce qui t'amène en cet instant, ô Ja'far ? » lui dit Mu'izz. — « J'ai appris que mon Seigneur était parti du harem pour l'écurie. J'ai compris que seule la difficulté de respirer avait pu le faire sortir en ce moment et je suis venu m'informer et savoir pourquoi il avait la poitrine oppressée afin de l'assister de mes conseils et de lui tenir compagnie. » — « Par Dieu, dit Mu'izz, je ne suis sorti que parce qu'il faisait très chaud. J'ai pensé aller en cet endroit éventé, afin d'y jouir aussi de la vue des chevaux. » — « Seigneur, lui dit Ja'far, me permettez-vous de vous raconter une affaire curieuse dont j'ai été témoin à Sijilmâsa avec notre Seigneur le Mahdî et à laquelle m'a fait songer (3) le malaise que vous éprouviez à cause de la chaleur ? » — « Quelle est-elle ? Par Dieu, raconte la-moi ! » — « Oui ! Seigneur, dit Ja'far : Nous étions descendus à Sijilmâsa dans la maison appelée Dâr Abi Ijahacha. Il y avait à côté de la maison un jardin attenant, et dans la maison une porte qui donnait dans ce jardin. Le Mahdî, / un jour d'été souffrit de l'intense chaleur et il nous ordonna d'ouvrir la porte du jardin et d'étendre un tapis dans l'endroit le plus aéré du jardin pour qu'il pût s'y assenir et se protéger de la violence de la chaleur qu'il faisait ce jour-là. Nous ouvrimes (la porte du) jardin, le parcourûmes et trouvâmes un grand arbre sous lequel (soufflait) une brise fraîche. Nous étendîmes un tapis ; le Mahdî sortit et avec lui Qâ'im, et il s'assit sous l'arbre. Qâ'im se promena dans le jardin, en fit le tour avec un jeune esclave et arriva à une source dans laquelle il n'y avait plus qu'un peu d'eau stagnante. Qâ'im s'accroupit près de la source, se lava les mains et le visage et trempa ses pieds dans l'eau. A peine ses deux pieds était-ils dans l'eau que la source se mit à couler à flots et que

(1) Résidence d'Imâ'îl al-Manşûr appelée aussi Şûbra. Manşûr la fonda en 706/917 après sa victoire sur le rebelle Abû Yazîd. Cf. Yahyâ b. Sa'îd, PO, XVIII, 747, qui donne également la date à laquelle Manşûr alla habiter sa nouvelle capitale, 317 juillet 916-juin 919 ; Ibn 'Idhar, 227, 2^e éd. 219 ; Ibn Hammad, 23-4 /41-2 ; Debeli, trad., p. 58. Ibn al-Athîr ne parle pas de la fondation. Cf. aussi G. Murqûs, Manuel d'art musulman, I, 100. On sait que le nom de certaines portes de Manşûriyya, Imâ'îl Zuhalla et Imâ'îl al-Futûh se retrouve au Caire. Des fouilles sur le site de Şûbra sont en cours depuis 1956.

(2) Majlis. Le mot et le contexte semblent désigner une sorte de tribune élevée ou d'estrade.

(3) Au lieu de *al-fahâra* (1-4), je lis *al-fahâra-al-af*.

le courant devint de plus en plus fort. Quand le jardinier vit cela, il s'écria à haute voix : « Par Allâh ! voilà le Mahdî ! » — « Voyez qui crie ainsi, dit le Mahdî, et amenez-le moi sur le champ. » Nous courûmes vers l'homme et nous l'aménâmes au Mahdî après lui avoir défendu de crier. « Pourquoi cries-tu, eh l'homme ! Tu vas mettre notre vie en danger. Et comment sais-tu que je suis le Mahdî ? Ne serais-tu pas un espion ? » — « Seigneur, dit l'homme, il y a dans ce jardin une source qui depuis longtemps est tarie. J'ai entendu une tradition rapportée de mes pères et de mes ancêtres d'après laquelle l'eau ne reviendrait pas avant que le Mahdî ne vienne dans ce jardin et ne trempe ses pieds dans la source, lui ou son fils. Or, j'ai aujourd'hui vu de mes propres yeux ce (qui avait été prédit dans) ce qu'on m'a rapporté de mes pères. » (1) — « Alors, lui dit le Mahdî, puisque tu sais cela et que tu es sûr de ce que tu as vu de tes propres yeux, est-ce que tu vas nous exposer à la mort ? » — « Non, Seigneur, par Dieu, si je pouvais vous cacher dans mes entrailles et fermer sur vous mes paupières, je le ferais. Cependant, Seigneur, je vais vous demander une faveur. » — « Laquelle ? » demanda le Mahdî. « Ce jardin appartenait à mon père et à mon grand-père qui l'avaient hérité de nos ancêtres. Mais récemment, Alisa' b. Midrâr nous l'a enlevé de force (*ghaṣaba-nâ 'alaihi*) et s'en est emparé, et nous y travaillons comme (simples) salariés. Mais

(1) L'histoire du miracle accompli par Qâ'im et non par le Mahdî est un argument considérable en faveur de la thèse selon laquelle Qâ'im, dont le titre est l'équivalent ismaélien du terme musulman général Mahdî, dont le nom Abû 'l-Qâsim Moḥammed est le nom du Prophète (selon une prophétie ancienne du premier siècle de l'hégire, le Mahdî portera le nom du Prophète) qui, dans certaines sources (al-Khaṭīb, *Ghayaṭ al-maḥdî*, vi^e siècle H, *Maṭa, Zahr al-Ma'ānī*, ix^e siècle H : voir *Maṭa*, 59 sq., 266 s. et cf. les Druzes) occupe une position plus élevée que le Mahdî, serait le véritable Imâm attendu, le véritable Mahdî. C'est bien lui que le jardinier désigne comme le Mahdî. Mais le texte du récit de Ja'far a subi un arrangement : ainsi la question posée par 'Obéidallâh « Comment sais-tu que je suis le Mahdî ? », et les mots « lui ou son fils ». Ceci n'a pas échappé à Ivanow, *Maṭa*, p. 201, voir aussi p. 30. Les différentes constatations qu'on peut faire sur le rang éminent de Qâ'im parlent dans le même sens : elles seraient en faveur de la thèse soutenue par B. Lewis dans son livre *The Origins of Isma'ilism*, 1940 (trad. amér., 1947), d'après laquelle il y avait deux lignées d'Imâms, les uns dits *muṣṭafaw*, réels, les autres dits *muṣṭawdâ'*, dépositaires, les premiers étant descendants de Moḥammed b. Ismâ'îl, les seconds de Mâ'mûn al-Qaddâh, et selon laquelle 'Obéidallâh al-Mahdî (autrement dit Sa'id) appartenait à la seconde et Qâ'im aurait été le fils non d'Obéidallâh, mais d'un Imâm nommé 'Alî, mort en cours de route pour le Maghrib, qui aurait confié son fils Qâ'im à Sa'id 'Obéidallâh, lequel n'aurait été que son tuteur. Il est en effet très évident que les honneurs que l'on rend à Qâ'im du vivant même d'Obéidallâh sont plus ceux d'un véritable Imâm que ceux d'un simple wali 'l-'ahd. On lit dans Ibn Jâbir, pp. 14/27 : « Du vivant même de son père, Abû 'l-Qâsim sortait en cortège avec le parsoi ; c'était en son nom qu'étaient envoyées les lettres officielles et les brevets de nomination, c'est à lui qu'étaient adressés les placets et qu'étaient envoyées les ambassades. » Cf. Ibn Jâfir, f. 45 v et Wâstenfeld, 70. C'est au Maghrib que le nom personnel de Qâ'im, 'Abdarrahmân, attesté par Maqrûb, *Mufaṣṣal*, p. 58 et Ibn Jâfir, loc. cit., fut changé (Maqrûb, *Kaṭiḥ*, I, 351, 21), évidemment pour le mettre en accord avec la prédiction. Mais il y a beaucoup de choses qui nous échappent en cette affaire et dans l'histoire officielle la paternité d'Obéidallâh par rapport à Qâ'im est toujours donnée comme réelle et non comme spirituelle.

je sais que le pouvoir va vous échoir. Faites-moi la grâce de me rendre le jardin ! » — Le Mahdï lui promit cette faveur, le traita généreusement et lui ordonna de garder le secret sur ce qu'il avait vu, et l'homme tint la chose secrète jusqu'au jour où Dieu le Très-Haut donna la victoire au Mahdï, après l'arrivée d'Abû 'Abdallâh pour combattre le Midrârîde avec une armée considérable, après les événements que nous rapporterons sur le Mahdï à la fin du livre, une fois qu'il se fut réuni avec Abû 'Abdallâh, que les tentes eurent été dressées pour l'y installer, que les Kotâmites l'eurent salué dans l'ordre que nous mentionnerons à la fin du livre, et qu'Ihn Midrâr eut pris la fuite et eut été capturé après sa fuite. A ce moment-là, le jardinier se présenta à la porte de la tente, / criant d'une voix forte : « Me voici devant Dieu et l'Imâm Mahdï. » — Quand le Mahdï l'entendit, il reconnut sa voix et me dit : « Va vers lui, traite-le avec une extrême bonté, rends-lui son jardin et donne-lui tous les jardins qui sont autour de sien. »

Mu'izz li-dîn illâh admira ce récit et le trouva si joli qu'il ne cessa de se le faire redire pendant le reste de sa vie.

Le Muṭṭalibî était fréquemment en la compagnie du Mahdï à Sijilmâsa, il était devenu son ami, celui-ci l'invitait à sa table, était très aimable avec lui et lui témoignait une grande faveur. Lorsqu'il eut terminé ses opérations de commerce, il demanda au Mahdï l'autorisation de retourner à Kairouan. Le Mahdï lui dit : « Si je ne savais pas les épreuves que j'aurai à subir ainsi que mes partisans et mes esclaves et tous ceux qui sont avec moi, ceux que je connais et qui me connaissent, je ne te laisserais pas partir en ce moment. Mais va et que Dieu te garde ! Quel que soit le moment où tu verras le Missionnaire (*ad-Dâ'i*) qui est au pays des Kotâma conquérir l'Ifrîqiya, prendre possession de Kairouan et s'établir dans la ville de Raqqâda, va vers lui, salue-le et fais-toi connaître de lui. Je lui écrirai et le renseignerai sur toi, et je lui donnerai des ordres que tu connaîtras, si Dieu le veut. Quand tu verras qu'il se décide à marcher sur Sijilmâsa, va vers lui et envoie-moi ton fils en sa compagnie. » Ce fils, qui était un jeune homme dont la moustache venait de pousser, était à ce moment avec lui.

Ja'far dit : Si le Mahdï voulait envoyer le Muṭṭalibî, c'était pour que (Abû) 'Abdallâh Chi'î pût reconnaître le Mahdï, car le Chi'î, missionnaire

du pays des Kotâma, n'avait jamais vu le Mahdî. Abû 'Abdallâh Ḥusain b. Aḥmed b. Zakariyyâ' était au début un ṣūfî, voisin d'Abû 'Alî, missionnaire de Kûfa, ainsi que son frère Abû 'l-'Abbâs Moḥammed b. Aḥmed b. Zakariyyâ'. Abû 'l-'Abbâs était plus âgé d'un an que Abû 'Abdallâh et ils étaient tous les deux ch'î'tes. Quand ils apprirent le départ d'Abû 'Alî le missionnaire pour l'Égypte, ils demandèrent à son beau-père Firûz, et désirèrent obtenir de lui, qu'il les laissât en sa compagnie et leur permit de l'accompagner. Ils n'avaient encore jamais vu l'Imâm et n'étaient pas arrivés à l'apercevoir. Firûz intercêda pour eux auprès de l'Imâm après avoir reçu leur serment et les avoir éduqués et instruits, pour qu'il envoyât Abû 'Abdallâh Ḥusain b. Aḥmed en Égypte, puis auprès d'Abû 'l-Qâsim le missionnaire du Yémen, afin qu'il l'assistât dans sa mission, et qu'il envoyât son frère Abû 'l-'Abbâs auprès du *qâ'im* (?) d'Égypte avec Abû 'Alî le missionnaire de ce pays. L'Imâm accéda à sa demande et envoya Abû 'Abdallâh d'Égypte au Yémen tandis que son frère Abû 'l-'Abbâs restait en Égypte avec Abû 'Alî. Abû 'Abdallâh demeura au Yémen, mais il trouva que Abû 'l-Qâsim pouvait se passer de
 122 lui, car tous les espoirs qu'il nourrissait avaient été comblés, /jusqu'au jour où l'Imâm écrivit à Abû 'l-Qâsim de l'envoyer en Égypte. Quand il arriva à la Mekke, il se joignit à des Kotâmites qui l'accompagnèrent en Égypte, puis au Maghrib dans leur pays, suivant les ordres de l'Imâm. (Il y partit) sans avoir vu le Mahdî. Son frère Abû 'l-'Abbâs continua à servir Abû 'Alî en Égypte et à faire parvenir ses lettres à l'Imâm par l'intermédiaire de Firûz. Après s'être ainsi acquitté de cette tâche à plusieurs reprises et pendant un long temps, il adressa une demande instante à Firûz et celui-ci sollicita de l'Imâm qu'il reçût l'engagement d'Abû 'l-'Abbâs. L'Imâm accéda à sa demande et reçut son serment « de derrière le rideau ». Le rideau fut levé après la prestation du serment et il vit l'Imâm et le Mahdî et avec eux deux Qâ'im, qui n'était encore qu'un petit enfant, — que Dieu répande sur eux tous Ses bénédictions ! (1).

(1) Apparemment, dit Iranow, p. 206, *qâ'im* est ici employé dans le sens de *huffa*. Le mot signifie simplement résident.

(2) On sait l'importance du rideau dans le cérémoniel šā'ite pour lequel je renvoie à mon article de Byzantion, 1952. — Voir sur l'histoire d'Abû 'Abdallâh et de son frère Ibn 'Ishâq, 118 sq., 2^e éd. 124 sq., 147 sq., 2^e éd., 150 sq.; Ibn al-Athîr, *fr.* Pagnon, 280 sq., 289 sq., 300; Ibn 'Umayr, 7; Ibn Khaldûn, 11, 309 sq.; Nawârî, dans Sacy, *Arabe*, I, CCCLIII sq. (cf. p. CCLV dans *Vie de Hâsem*); Maqrîzî dans le *Muqaddîm* n'est pas très précis et ne dit rien sur l'origine des deux frères; Maqrîzî, *Khîfâ*, I, 345-350; Ibn Khaldûn, *éd. Hâlem*, I, 203. Cf. Wustenfeld, 8 sq. Abû 'l-'Abbâs est appelé al-Makhlûd, et par là (ainsi Ibn Khaldûn) son nom est Aḥmed ou lieu de l'ordinaire Moḥammed.

Le récit revient à l'adieu du Muṭṭalibî au Mahdî. Ja'far dit : Le Muṭṭalibî prit congé du Mahdî et s'en retourna à Kairouan. Le Mahdî m'ordonna en ces jours-là de lui acheter un (esclave) eunuque (1) qui était venu d'Alep et arrivé à cette époque à Sijilmâsa. Ce fut un beau *ghulâm* (jeune esclave) que j'achetai, que le Mahdî appela Şandal. C'est le *ghulâm* qui trouva la mort au pays des Kotâma en combattant avec Qâ'im, quand il partit en expédition contre al-Mâwaṭî (2) qui s'y révolta après l'arrivée du Mahdî à Raqqâda. Ce *ghulâm* était d'une bravoure qui lui valut la mort du martyr comme récompense de Dieu. Il m'ordonna aussi d'acheter un autre *ghulâm* grec pour mon Seigneur Qâ'im. J'achetai un (esclave) orfèvre grec à une femme de Sijilmâsa, qu'il appela Muslim. (La raison de tout cela était que) le Mahdî savait quelles épreuves nous attendoient et il préparait (à l'avance) pour lui-même et pour Qâ'im, de (nouveaux) serviteurs.

Quand, dit Ja'far, nous fûmes arrêtés et que Qâ'im fut séparé du Mahdî et transféré dans une maison autre que celle dans laquelle était descendu le Mahdî, ce dernier envoya avec lui Muslim pour le servir et pour lui tenir compagnie (3). Avec le Mahdî resta dans la maison que celui-ci occupait l'eunuque Şandal. Quant à nous, dit Ja'far, nous fûmes jetés dans la prison, Ṭayyib, Abû Ya'qûb le majordome et moi-même. Chaque jour le Mahdî envoyait Şandal pour prendre des nouvelles de Qâ'im et de nos nouvelles également. C'est par Şandal qu'il nous faisait parvenir nos moyens de subsistance. Le Mahdî et Qâ'im dans leur demeure étaient l'objet de respect et de considération, car Dieu le Très-Haut avait fait naître dans le cœur du maître de Sijilmâsa un sentiment de crainte respectueuse et de vénération pour l'un et l'autre. Ce n'est que

(1) Khâdim. Il semble que, conformément à l'usage général de l'époque en Orient, le mot soit à traduire ainsi. Cf. la note à ma traduction de SOU, I, 55.

(2) Ibn 299. Cf. Ibn 'Idhârî, 167 : Kâbil b. Su'arik al-Mâwaṭî, 2^e éd., 166 : al-Mâraṭî. Le nom n'est ni dans Ibn Khaldûn, II, 522-4, ni dans Ibn al-Athîr, ni dans Muqbil, ni dans Ibn Ĵamâda. Il est par contre dans Yahyâ b. Sa'îd, p. 701, sous la forme 'Abdullâh al-Mâwaṭî.

(3) Tous les textes historiques parlent d'un empoisonnement du Mahdî et de Qâ'im par le Mâkârîde, soit d'emblée, soit après une lettre de Ziyâd al-Ahîb : Yahyâ b. Sa'îd, 752, cf. 755 : Ibn 'Idhârî, 129, 151, 294, 2^e éd., 152, 153, 282 (non-dûn mahabbâtin fi ghawâṭin 'inda Mawṣal b. Mû'aww, 15) selon la coutume bien connue de préparer des femmes à la garde des prisonniers politiques et dont un a de nombreux exemples sous le règne de Muqbil : Ibn Ĵamâda, 7 : Ibn al-Athîr, tr. 296, 292, cf. 309 où il est séparé de Qâ'im : *Ṭayyib*, tr. Pagnon, 14 : Ibn Khaldûn, II, 517 : Ibn Khaldûn, I, 312 : Muqbil, *Muqbil*, 69-70 d'après Ibn Chaddâd, même source que Ibn al-Athîr, *Khîṭa*, I, 350, 22. *Im'âd* : al-Ḥusaynî, 36-8. Cf. Seay, p. CCLXV et CCLXXIII et Wustenfeld, 19. Mais il apparaît aussi bien de la Sîra de Ja'far que de *Ĵirâh ad-du'ua* qu'ils n'ont pas été en prison à proprement parler. Ils furent surveillés, mais non privés de leur liberté ; seule la domesticité fut en partie empoisonnée. Voir plus loin la traduction de passage de *Ĵirâh*. Sur l'épisode de Sijilmâsa dans *Ṭayyib*, voir Appendice n° II.

sur nous que s'exerça sa violence : chaque jour il nous soumettait au supplice du fouet. Abû Ya'qûb le majordome fit des aveux au bout de quelques jours.

- 123 Je me rappelle que je dis à Abû Ya'qûb, le jour où il fit des aveux après que nous eûmes été ramenés à la prison, en le souffletant : « O fils d'incirconcise, pourquoi as-tu fait des aveux ? » — « Ami, me répondit-il, par Dieu, (c'est à cause) des douleurs que me causait le fouet. » — Aucun des autres ne fut aussi torturé que moi, parce qu'ils firent des aveux, tandis que je n'avouai rien. Pour Tayyib, il ne leur déclara rien et il se borna à dire après les longues tortures qui nous furent infligées : « Si vous croyez vrai ce que l'on raconte à notre sujet, tuez-nous et délivrez-nous des tortures que nous subissons. » Quant à moi, ils ne trouvèrent aucun moyen (de m'amener à des aveux) et ce fut ce qui augmenta leur colère. Ils me frappèrent du fouet, ils m'enfoncèrent des pointes de bois sous les ongles ⁽¹⁾, tant était violente leur colère, pour me forcer à avouer, mais, grâce à Dieu, je restai ferme. Je sais, par Dieu, que j'eus soif pendant un jour dans la prison et que le porteur d'eau qui nous versait l'eau ne vint pas. J'appelai le gardien et je lui demandai à boire environ cent fois. La seule réponse qu'il me fit fut qu'il jeta sur moi un pilon de fer qui me brisa les dents et que je bus le sang qui coulait dans ma bouche. Ils furent si furieux contre nous qu'ils nous enfermèrent dans les cabinets de la prison et que nous (devions) pour dormir, tellement le lieu où nous étions était étroit, mettre nos joues sur la marche des cabinets (*maqâf al-khalâ'*), jusqu'au jour où Dieu nous délivra.

Abû 'Abdallâh conquit l'Ifrîqiya en 296. Il y resta environ trois mois jusqu'à ce qu'il eût institué des règlements d'administration et tranquillisé ⁽²⁾ les habitants. Puis, il quitta ce pays et marcha sur Sijilmâsa pour aller chercher le Mahdi. Il laissa à sa place en Ifrîqiya Abû Zakî Tammâm b. Mu'arik Asjanî Nâ'ilîl ⁽³⁾ et Moḥammed b. Aḥmed b. Zakariyyâ' Abû 'l-'Abbâs son frère ⁽⁴⁾. Ja'far b. 'Obaid ⁽⁵⁾ arriva à Raqqâda

(1) *Wa-darâid fi aḥkâm M'î-qâfîh*.

(2) Au lieu de *amara 'r-ra'iyya*, il faut sans doute lire *ammana*, assurer le sécurité, accorder l'amn.

(3) Cf. Ibn 'Idhârî, 150 : al-Ajâlib, 2^e éd., 152 : al-Ajâlib ; Ibn al-Athîr, tr. 300 et 305-6, simplement Abû Zakî ; Ibn Khaldûn, II, 513, 520 : chef des Ajlâna (sur cette tribu berbère, voir I, 174 : *Adjâna*, le père des Zénata) ; Ibn 'Ismâ'îl, 9/21 où il manque un *af*.

(4) Voir plus haut, n. 36 et les auteurs cités dans la note précédente.

(5) On a vu plus haut, p. 110 du texte, que Ja'far b. 'Obaid appelé Abû Aḥmed Şu'ûbîk, un des chambellans du Mahdi, avait été laisé à Salamîyya pour garder le harem, p. 111 qu'il avait quitté Salamîyya avant l'entrée de Qarḥaḥja dans cette ville. C'est le Abû Aḥmed Ja'far b. 'Obaid de Ibn 'Idhârî, 158, 2^e éd. 159, trad. 220.

avec le harem avant que n'y entrât notre Seigneur le Mahdî, ou après son arrivée. Le doute vient de l'esclave de notre Seigneur, en raison du long temps qui s'est écoulé depuis le moment où il a entendu le récit (1).

124 Ja'far dit : Abû 'Abdallâh Ḥusâin b. Aḥmed se dirigea vers Sijilmâsa avec une armée considérable accompagné du nommé Abû 'l-Qâsim Muḥḥalibî. Le Mahdî avait écrit à Abû 'Abdallâh pour lui recommander le Muḥḥalibî, et lui ordonner de le prendre sous sa sauvegarde et sa protection et de le traiter avec une extrême bonté, l'exempter de la dîme et du kharâj ainsi que de toutes charges sur ses domaines, d'accorder un haut rang à lui et à son fils, de les honorer tous deux, de les attacher particulièrement à sa personne et de prendre le fils avec lui quand il partirait pour Sijilmâsa. Il lui disait aussi de recommander à celui qui le remplacerait en Ifrîqiya de prendre soin du père comme il le lui avait recommandé à lui-même. / Abû 'Abdallâh emmena donc son fils Abû 'l-Qâsim avec lui à Sijilmâsa après s'être conformé à toutes les prescriptions que lui avait envoyées le Mahdî.

Quand Abû 'Abdallâh, dit Ja'far, arriva à Sijilmâsa, il (ne) commença les hostilités contre la ville (qu')après avoir écrit à Alisa' b. Midrâr, gouverneur de la ville, pour lui demander de lui envoyer le Mahdî et de garantir à celui-ci qu'il pourrait se retirer de sa ville par une entente amiable. Mais le gouverneur refusa et surveilla étroitement le Mahdî (2). Abû 'Abdallâh déclencha alors les hostilités contre la ville, devançant l'ennemi; ses troupes entourèrent Sijilmâsa de toutes parts après de violents combats. Quand Alisa' vit qu'il ne lui était pas possible de résister, il consulta ses familiers sur le moyen de se tirer d'affaires. L'un de ceux qu'il avait consultés lui dit : « Faites mettre à mort ceux sur lesquels vous avez des soupçons; si ce sont leurs amis, vous aurez affaibli leur troupe, anéanti leur doctrine religieuse, brisé leur unanimité. » D'autres lui dirent : « Au contraire, traitez-les bien, car ils les empêcheront de vous faire du mal s'ils sont leurs amis, et vous récompenseront de votre bienveillance à leur égard. »

Ja'far dit : Un commerçant nommé Ibn Bisṭâm avait été aussi soupçonné de complicité. Car un certain nombre de marchands lui portaient

(1) Observation du rédacteur, évidemment.

(2) Notre traduction diffère ici quelque peu de la trad. angl. Sur les faits, cf. plus bas la traduction du passage de *Jihâd*.

envie pour le bien-être dont il jouissait, tout en étant un méchant homme, et ils voulurent mettre fin à son bonheur et le faire périr. Ils vinrent en groupe trouver Alfsa' et lui dirent : « L'homme que recherche l'autorité (*as-sulṭān*), ce n'est pas le maître de ceux que vous avez fait torturer, c'est celui-ci, Ibn Bisṭām. Le gouverneur lui ordonna de rester confiné chez lui. Ce fut, dit Ja'far, ce qui le mit dans le doute au sujet du Mahdi et il s'abstint de nous faire davantage torturer.

Le récit retourne à la consultation d'Ibn Midrār. Un de ses hommes de confiance, dont il suivait les avis, lui dit : « Les ennemis nous entourent de tous côtés ; nous ne pouvons leur résister. Si vous faites mettre à mort ces gens, ils vous tueront en retour et nous en même temps. La meilleure solution pour vous et pour nous est de faire partir ces hommes l'un après l'autre vers eux. Quel que soit celui qui est leur chef, au moment où il sortira vers eux, leur attention sera détournée de vous et de nous, et nous trouverons de ce fait une occasion favorable pour fuir. De plus, une fois que leur chef sera arrivé auprès d'eux, ils n'auront ni lui ni eux d'autre préoccupation que celle de s'en retourner en Ifriqiya, par crainte que Ziyādat Allāh b. al-Aghlab, qui s'est enfui devant eux, n'apprenne qu'ils ont quitté l'Ifriqiya pour Sijilmāsa et n'y revienne, enhardi par la grande distance qui sépare les deux pays, et que, ayant rassemblé les Arabes (1) et fortifié par eux, il ne rende la situation difficile pour ses ennemis. Une fois qu'ils seront partis de notre ville avec leur maître, nous y reviendrons. »

- 125 Ils s'entendirent donc pour faire sortir Ibn Bisṭām le marchand, que les autres marchands avaient calomnié, et l'envoyèrent à Abū 'Abdallāh. Lorsque ce dernier le vit, il mit pied à terre et s'avança vers lui, supposant qu'il était le Mahdi. Ibn Bisṭām voyant Abū 'Abdallāh descendre de cheval, en fit autant. Abū 'Abdallāh, voyant que l'autre avait mis pied à terre parce qu'il était lui-même descendu de cheval, remonta à cheval et ne fit plus attention à lui. Il appela Abū 'l-Qāsim Muṭṭalibī et lui dit : « Reste à ma droite et ne me quitte pas, car c'est pour cela que l'Imām t'a envoyé avec moi. Si tu avais été à mes côtés, je n'aurais pas mis pied à terre devant un homme qui est comme tous les autres. » — En effet, dit Ja'far, Abū 'Abdallāh n'avait jamais vu le Mahdi, comme nous

(1) Noter l'opposition Arabes (avec Aghlabides), Berbères (avec Fihmides).

l'avons dit au début et ne le connaissait pas. Il était venu sur l'ordre d'Abû 'I-Qâsim maître du Yémen qui avait envoyé avec lui un Yéménite appelé Abû 'I-Malâhif⁽¹⁾, il avait rencontré les Kotâmites à la Mekke et était parti avec eux pour l'Égypte. Ils eurent avec lui des aventures dans leur voyage vers le Maghrib qu'il serait trop long de raconter et que le cadî No'mân a racontées dans le livre qu'il a composé sur les « Débuts de la dynastie ʿAlibite ». Il resta au pays des Kotâma jusqu'à ce qu'il fût venu à bout de son entreprise, et il n'avait pas encore vu le Mahdî de ses propres yeux. C'est pourquoi le Mahdî lui avait ordonné d'amener avec lui le Muʿjalibî, pour qu'il lui montrât le Mahdî, car il l'avait vu avec son père au moment où il était avec lui à Sijilmâsa et où le Mahdî avait reçu son serment.

Le récit retourne à l'aventure d'Ibn Bisʿâm et Abû 'Abdallâh. Ibn Bisʿâm se tint à l'étrier d'Abû 'Abdallâh, l'invitant à faire la conquête de la ville et lui faisant connaître que le Mahdî et Qâ'im étaient l'un et l'autre en bonne santé. Ja'far dit : Quand le siège devint plus rigoureux pour les habitants de Sijilmâsa et que leur émir vit que les ennemis ne faisaient pas attention à Ibn Bisʿâm, il envoya au Mahdî un cheval bai et lui dit : « Sortez de la ville et allez vers cet homme, s'il est votre compagnon. » Le Mahdî partit dans le costume qu'il avait quand il se tenait chez lui : il portait un vêtement de *dûbiq*, une tunique de Yathrib, il avait sur la tête un turban fait de toile fine de Chaʿâ qui lui couvrait à la fois la tête et les épaules⁽²⁾, et aux pieds des sandales arabes. Quand il partit de Sijilmâsa et arriva à l'endroit où il apparaissait distinctement à celui qui le considérait, Ibn al-Muʿjalibî dit à Abû 'Abdallâh : « Voilà mon Seigneur et ton Seigneur et celui de tous les hommes. » Alors Abû 'Abdallâh descendit de son cheval ainsi qu'Ibn al-Muʿjalibî et toute

(1) Ce personnage est également mentionné dans le récit d'Ibn al-ʿAbbâd, *op. cit.*, p. 281 ('*Madâlik* à. Abî 'I-Malâhif), mais non dans *Muʿjizat*, *KHJf.*, II, 11 sq., dont le récit est cependant semblable à celui d'Ibn al-ʿAbbâd. Il l'est également dans Saʿy, *ʿIb* de Hâkem, p. CCLVII, qui emprunte sans doute ce détail à *Balâgh* Mansûrî, tributaire d'Ibn al-ʿAbbâd.

(2) *ʿAlâhî ʿArab* *dûbiq* *aw-ghilâla* *Yathrib* *aw-'ald* *ra'âh* *minâll* *'arâf* *chajâf* (texte *saʿfî*) *qaf* *jalâlahu* *'ald* *ra'âh* *aw-kalârah*. La toile de lin de Dabiq en Basse-Égypte est bien connue (cf. Ibn Hûraq, 101 sq.; *Muʿjizat*, 51, 103; *Yâqûṭ*, II, 510, 548; *Niz.*, *ʿIstisnâʿ*, 132). Le mot *minâll* désigne très fréquemment le turban chez les ʿAlimides en Égypte (*Muʿjizat*, *KHJf.*, I, 440, 5, 449, 17, etc.; *Qalqandî*, *Ṣubḥ*, III, 505, 521, etc.; Abû Sâlih, *Chareh and Monasteries of Egypt*, I* 21 b (*ʿIstisnâʿ* *al-minâll* *al-ʿarâh*); *ʿIstisnâʿ*, *Sortie solennelle des califes fatimides*, pp. 26, 62. Le mot *'arâf* désigne tantôt une écharpe, une ceinture, une bande servant à lier, tantôt (*Dozy*, II, 113) une pièce de toile servant à fermer le turban; *ʿIstisnâʿ*, 106 sq. Chaʿâ, près Damiette, où il y avait un ʿIb al-ʿIrbâ, fabriquait des étoffes connues; cf. *Wiet*, *ET*, IV, 347, sous *Shatâ*.

l'armée mit pied à terre. Abû 'Abdallâh se prosterna (1) et les soldats se prosternèrent avec lui. Il se mit à courir (2) et les soldats en firent autant derrière lui. Il s'avança ainsi en se prosternant suivi de ses soldats qui s'avançaient et se prosternaient également jusqu'au moment où il tomba aux pieds du cheval du Mahdî. Puis, il releva la tête et baisa l'étrier / du Mahdî, la gorge étranglée par les sanglots. Le Mahdî mit la main sur la tête d'Abû 'Abdallâh et approcha de lui son visage et lui dit : « Réjouis-toi de cet heureux événement, ô Ḥusain ! » Abû 'Abdallâh éclata en larmes et ne put faire la moindre réponse, tant il était pénétré de crainte respectueuse pour le Mahdî et de joie de le voir. Le Mahdî lui dit, tandis qu'il souriait, louant Dieu et le remerciant : « Amène ton cheval, ô Ḥusain ! » — Ce jour-là, dit Ja'far, Abû 'Abdallâh montait un cheval gris. Il se hâta de courir vers son cheval, le prit de la main d'un *ghulam*, l'amena à la main vers le Mahdî et le plaça juste à côté du cheval que montait le Mahdî. Celui-ci engagea le pied dans l'étrier du cheval d'Abû 'Abdallâh, se mit en selle et tourna la tête du cheval en direction de la ville. Ja'far dit : Voici ce que m'a raconté Abû 'I-Qâsim b. Al-Muḥḥabîl, car j'étais dans la prison et je n'ai pas vu cela de mes propres yeux. Au moment où tout le monde était occupé à saluer le Mahdî et se pressait pour le voir, le saluer et se réjouir de sa présence, Alîsa' b. Midrâr sortit furtivement de la ville avec ses compagnons et s'enfuit vers le désert en direction du pays des Ṣanhâja des Infidèles, qui habitent à l'intérieur du Maghrib, et qui sont la souche (*asl*) ces Ṣanhâja des Musulmans auxquels appartiennent Zîri et ses descendants (3).

Ja'far dit : Le Mahdî ordonna à Abû 'Abdallâh de s'emparer de la ville (4) et celui-ci dit aux troupes : Allez, et prenez-la ! Il avait à peine fini de parler que les troupes envahirent la ville de toutes parts et s'en emparèrent sur le champ. Elle fut mise au pillage. La porte de notre prison fut forcée et nous fûmes dévalisés ainsi que tous les autres pri-

(1) Lire : il baisa la terre. Sur toutes les marques de respect indiquées dans ce paragraphe, je renvoie à mon article de Byzantion. Malgré les explications vaines du cadi No'man dans son *Kitâb al-Ḥimma* (ch. II : *Ḍahîr al-dalîl fî 'a-salâm 'alâ 'I-nama...*, pp. 101-102) qui veut établir une différence très nette entre le *ṣayb al-arḡ* et le *ṣayb*, il s'agit bien à l'origine des honneurs divins rendus par les Orientaux au souverain conçu comme un Dieu ou un représentant de la divinité.

(2) Lire 'add au lieu de *ghadd*.

(3) Gouverneurs d'Ifrîqiya pour les Fâtimides d'Égypte, puis princes indépendants. Je ne sais si cette distinction à l'intérieur des Ṣanhâja correspond à celle d'Ibn Khaldûn (première race à laquelle appartiennent les Zirides, et deuxième race). Voir III, s.v.

(4) À partir d'ici le récit est différent des relations traditionnelles.

sonniers. Le Mahdî ordonna à Abû 'Abdallâh de rechercher Qâ'im et lui dit d'envoyer à la prison des gens pour en délivrer ses esclaves et inviter ceux-ci à indiquer à ses messagers l'endroit où se trouvait Qâ'im.

Lorsque la porte de la prison eut été forcée et que nous eûmes été dévalisés et mis à nu, nous sortîmes et nous tournâmes dans les rues et avenues de la ville (1), n'ayant aucun vêtement sur nous. Mais Tayyib trouva un burnous blanc usé, que nous nous partageâmes. Tous deux, avec Abû Ya'qûb le majordome, nous montâmes sur la terrasse d'une maison pour voir les troupes des Kotâma parcourir la ville. Ils nous avaient cherchés dans la prison et, ne nous ayant pas trouvés, ils étaient embarrassés, ne sachant pas où nous étions, et ils ne nous connaissaient pas, de façon à nous prendre avec eux pour se faire indiquer l'endroit où était Qâ'im. Tayyib me dit : « Par Dieu, à mon avis, si ces groupes d'hommes vont et viennent ainsi, c'est à la recherche de notre Seigneur

127 Abû 'I-Qâsim, et je crois qu'il ne s'est/ pas encore réuni à son père. Viens, que nous les interroignons ! » Nous nous approchâmes d'un groupe et nous leur dîmes : « Frères, nous sommes les esclaves de notre Seigneur le Mahdî, qui avons subi la prison et la torture. Si notre Seigneur le Mahdî ne s'est pas encore réuni à notre Seigneur Abû 'I-Qâsim, et s'il vous a envoyé à sa recherche, nous savons l'endroit où il se trouve. Prenez-nous avec vous, nous vous indiquerons le lieu. » A ces mots, ils se précipitèrent vers nous et nous donnèrent, à chacun de nous trois, un vêtement et un turban et nous firent monter sur des chevaux. Nous allâmes avec eux jusqu'à la porte de la maison dans laquelle était l'Imâm Abû 'I-Qâsim. Nous appelâmes Muslim et Şandal, mais aucun d'eux ne répondit. Şandal, quand le Mahdî était parti vers Abû 'Abdallâh, était venu à notre prison et nous avait avertis que le Mahdî était parti. Nous lui avions dit de se hâter d'aller trouver Qâ'im, de l'informer et de rester près de lui. Il y était parti et il était ce jour-là avec Muslim et Qâ'im, dans la maison où résidait ce dernier. Après être restés un long temps à la porte de la maison à appeler Muslim et Şandal dont aucun ne nous répondait, nous eûmes peur que les Kotâmites ne supposassent que nous étions des monteurs et ne nous tuâssent. J'appelai (encore) et Tayyib appela aussi : « Seigneur, ô Abû 'I-Qâsim, ouvrez-nous la porte et venez vers nous. Nous sommes

(1) On voit par là que Sijilmâsa était alors une ville importante ; cf. Et.

vos esclaves, et voici les Kotâma vos amis. Dieu a donné la victoire à notre Seigneur le Mahdî et il a accompli pour vous la promesse qu'il vous avait faite. Notre Seigneur le Mahdî est sur son cheval à votre recherche depuis aujourd'hui. Sortez et venez vers nous ! »

Quand il entendit mes paroles, (il me reconnut, mais) il eut des doutes sur la voix de Tayyib. Il me dit « O Ja'far ! est-ce que Tayyib est avec toi ? » — « Oui, Seigneur ! ouvrez la porte ! » — Les Kotâmites, entendant sa voix, n'attendirent pas qu'il eût ouvert la porte, mais sautèrent sur les murs, enfoncèrent la porte, se jetèrent sur Qâ'im et l'emportèrent sur leurs têtes, firent avancer le meilleur cheval qu'ils avaient, le firent monter et partirent avec lui, nous laissant dans l'embarras. De trois que nous étions, nous étions maintenant passés à cinq : Tayyib, Abû Ya'qûb, Muslim, Şandal et moi. Je dis : « Qu'allons-nous faire ? » → « Allons au camp ! » dirent les autres. Mais je leur fis observer : « Si nous partons, nous ne sommes pas sûrs que des gens simples de l'armée (*afrâf al-'askar*) ne se jetteront pas sur nous, supposant que nous sommes des ennemis, car ils n'entendent pas l'arabe⁽¹⁾, ils ne nous connaissent pas et ne savent pas que nous sommes les esclaves du Mahdî. Si nous nous faisons connaître, il est à craindre qu'ils ne nous considèrent comme des menteurs et ne nous tuent. Revenons plutôt à la maison où était le Mahdî, car quand il verra Qâ'im, il n'aura plus d'autre préoccupation que de nous chercher, et il comprendra qu'on ne nous trouvera pas ailleurs que dans cette maison, à cause de ce qu'il y a laissé. »

128 Les Kotâma avaient pillé toute la ville hormis la maison dans laquelle habitait le Mahdî et celle dans laquelle était Qâ'im, car Dieu avait fait qu'ils n'avaient pas vu les deux maisons. Şandal dit : « Si vous êtes décidés, prenons les bagages qui sont dans la maison de notre Seigneur Abû 'l-Qâsim et emportons-les dans la maison de notre Seigneur le Mahdî, afin que tous les bagages soient réunis au même endroit. » Nous les primes et arrivâmes à la maison. Şandal, au moment où il était venu vers nous à la prison⁽²⁾, nous avait dit que notre Seigneur le Mahdî lui avait ordonné, avant son départ de la maison vers Abû 'Abdallâh, de jeter dans les caves qui étaient dans la maison tous les vêtements, tapis, meubles et biens lui appartenant, et qu'il se tenait près de lui pendant ce travail.

(1) *Ghuzn*, pl. de *aghân*, proprement qui parle l'arabe de façon barbare et incompréhensible.

(2) Cf. texte, p. 127.

« C'est vers le moment où j'eus tout jeté dans la cave et fermé la porte, dit-il, qu'était arrivé le messenger d'Alisa' lui disant de se rendre auprès d'Abû 'Abdallâh. » Nous étions assis dans le vestibule de la maison du Mahdî, dit Ja'far, et beaucoup de gens de Sijilmâsa, hommes, femmes et enfants, vêtus de haillons et de nattes, blessés ou valides, s'étaient réfugiés auprès de nous et imploraient notre protection, craignant pour leur vie. Nous restâmes ainsi dans la maison jusqu'à ce que se fût écoulé le premier tiers de la nuit. Alors, nous entendîmes du bruit et des cris confus et le son des sabots des chevaux sur le sol, et nous vîmes soudain une troupe nombreuse d'environ cent cavaliers, portant des torches, qui s'approchaient de la maison, accompagnés de gens de Sijilmâsa qui les guidaient vers nous.

Notre Seigneur le Mahdî nous recherchait en effet depuis le moment où Qâ'im était arrivé vers lui, et Abû 'Abdallâh avait continuellement envoyé des gens à notre recherche, groupe après groupe. On nous chercha dans la maison où nous étions allés à la recherche de Qâ'im, au moment où celui-ci partit vers le Mahdî. Et personne des habitants de Sijilmâsa ne savait où nous étions pour le leur indiquer, puisque eux mêmes étaient en quête de nous. Ils allaient et revenaient auprès d'Abû 'Abdallâh et disaient : « Nous n'avons trouvé personne. » Le Mahdî dit alors : « Ordonneur de demander aux gens de Sijilmâsa de leur indiquer la maison dans laquelle j'habitais, car ils les y trouveront. » Ils retournèrent et interrogèrent les habitants de Sijilmâsa sur la maison dans laquelle résidait le Mahdî et ils la leur indiquèrent.

Lorsque nous vîmes la troupe s'approcher de la maison, nous allâmes au devant d'eux et nous vîmes avec eux un eunuque slave ; nous nous aperçûmes qu'ils avaient beaucoup de considération pour lui et lui demandaient ses ordres. C'était un *ghulam* d'Abû 'Abdallâh qu'il venait d'offrir le jour même au Mahdî, Buchrâ (1), connu sous le nom de Ikjânî ; Abû 'Abdallâh l'avait acheté à Ikjân, / l'endroit où il s'était installé dans le pays des Kotâma quand il vint pour la première fois dans ce pays (2).

(1) Ce nom manque dans la traduction anglaise. Il s'agit vraisemblablement du personnage dont il est question dans Ibn al-Athîr, pp.326-327, comme commandant d'un corps opérant contre Abû Yazîd. Il est mentionné aussi (cf. la note de Pagnan), dans la *Rihla* de Tjânî et dans le *Kinâh al-Mu'nis* d'Ibn Abî Dînâr Qairawânî.

(2) *Ikjân* dans Wâstenfeld, 9, d'après Ibn Zâfir ; *Ikjân* dans Ibn Khaldûn, *Liabérés*, II, 312, 314, de même dans Ibn Hamûk, 7, Cf. Yâqût, I, 393. D'après l'édition d'Ibn Hâmûk, *Ikjân* est Fa'ciel Kherbet el-Kelâb au nord de Seïf, à 1 km. nord de Chevreuil. Le nom se trouve sous la forme *Ikjân* dans *Supplément*, 36, 218, 241.

Ils descendirent de leurs montures près de nous et nous embrassèrent dans le vestibule de la maison. L'eunuque entra avec nous dans la maison, et (le reste du) groupe s'assit dans le vestibule. Buchrà nous demanda nos noms et nous nous nommâmes. Nous lui demandâmes son nom qu'il nous fit connaître en nous disant : « Je suis devenu, loué soit Dieu, l'un des vôtres, parce que mon Seigneur le Chef (*Maulâya as-Sayyid*), — c'est ainsi qu'il appelait Abù 'Abdallâh au pays des Kotâma —, m'a donné à notre Seigneur le Mahdî. »

Puis, nous sortîmes de la maison tout ce qu'elle contenait de biens, bagages, meubles et objets d'équipement et nous le chargeâmes sur les bêtes de somme. On nous amena autant de chevaux que nous étions, nous les montâmes, nous partîmes et nous arrivâmes au camp. Nous y trouvâmes Abù 'Abdallâh sur son cheval qui nous attendait. Le Mahdî avait ordonné à Abù 'Abdallâh, après être descendu dans la tente que ce dernier avait fait dresser pour lui et dans laquelle il ne s'était pas installé avant d'avoir vu Qâ'im, — ce ne fut qu'une fois qu'il l'eut vu qu'il descendit dans cette tente —, de rester en selle tant que nous ne serions pas arrivés vers lui, tous tant que nous étions. Quand Abù 'Abdallâh nous eut vus, il descendit de cheval, nous mîmes pied à terre devant lui et il nous embrassa un à un tandis que Buchrà nous présentait et disait le nom de chacun de nous.

Pour moi, il me conjura, sur la tête de notre Seigneur le Mahdî, de le laisser faire avec moi ce qu'il désirait, et j'acceptai. Alors, il me découvrit le dos, et baisa mes blessures. Il me prit les deux mains et baisa mes ongles, ainsi que mes yeux. Il baisa aussi le dos de Tayyib et ses yeux, mais d'Abù Ya'qûb, il ne baisa rien. Il nous mena à la tente où étaient le Mahdî et Qâ'im. Je vis Qâ'im à la porte de la tente, qui nous attendait, semblable à une lune. Quand il nous aperçut, il se réjouit de notre arrivée, nous fit un sourire et entra avec nous chez le Mahdî.

Ja'far dit : Nous vîmes le Mahdî assis sur son trône au milieu de la tente, semblable à un soleil resplendissant d'éclat et de beauté. Nous baisâmes la terre en pleurant, tandis qu'il souriait et se prosternait devant Dieu, le louant, le remerciant et le glorifiant, — que Son nom soit béni ! — Puis il dit à Şandal : « Apporte les deux robes d'honneur que j'ai fait mettre de côté dans tel ballot. » Il les apporta, le Mahdî en revêtit une et Qâ'im l'autre. Puis, il commanda de lui apporter les vêtements et les

sabres qu'il avait fait mettre à part. Il m'appela alors et, après avoir de sa propre main revêtu Abû 'Abdallâh d'une robe d'honneur, l'avoir de même enturbanné et ceint d'un sabre, il me fit le même honneur. Il me revêtit d'un vêtement à l'intérieur duquel était un autre de *dabiqi*, me remit un turban, des culottes et des bottes et me ceignit d'un sabre. Il donna à Tayyib les mêmes vêtements qu'à moi et le ceignit aussi d'un sabre. Il fit de même pour Muslim, Şandal et Abû Ya'qûb et ceignit ce dernier d'un sabre ainsi que Şandal. Il avait préparé tout cela pour nous dès avant le jour où nous partîmes de Salamîyya. Puis, il ordonna à Abû 'Abdallâh de faire dresser pour lui une vaste tente. Il obéit et y fit placer des tapis précieux pour le Mahdi.

Le Mahdi ordonna à Abû 'Abdallâh de prescrire aux membres de l'armée de venir le saluer le lendemain matin dans l'ordre de leurs rangs et dignités et de lui faire connaître chacun. Abû 'Abdallâh dit : « Seigneur, parmi les troupes, il y a des gens d'esprit grossier ; ils attendent impatiemment de voir la face de notre Seigneur le Mahdi. Que Notre Seigneur ordonne à celui qu'il voudra de ses esclaves de se tenir hors de l'auvent (1) de la tente. Je me tiendrai moi-même à la tête des troupes et je ferai avancer ceux qui méritent d'être présentés les premiers dix par dix ; je les confierai à ce serviteur (2), et il les fera avancer pour saluer notre Seigneur, puis ils s'en retourneront. Lorsque les missionnaires, puis les chefs de corps auront terminé, je ferai avancer ceux qui sont au dessous d'eux cinquante par cinquante, puis cent par cent, puis cinq cent par cinq cent, puis je ferai défiler le reste de l'armée en procession solennelle (*mawâkib*) devant notre Seigneur, jusqu'à ce que tous aient pu regarder la face de notre Seigneur et aient complètement achevé de le saluer.

Voici l'homme qu'il te faut, dit le Mahdi, et il me désigna. Le lendemain, dit Ja'far, le Mahdi s'assit sur le trône qui lui avait été dressé sous l'auvent de la tente. On eût dit que le soleil se levait de son visage. Qâ'im se tint debout à sa droite, ceint de son sabre, touchant le trône, semblable à la lune dans son plein. Tayyib se tint à la droite du trône au dessous de Qâ'im, à une distance de deux pas. A la gauche du trône était Muslim ; entre lui et le trône, il y avait une distance de deux pas. Au dessous de lui étaient Abû Ya'qûb, Buchrâ et Şandal à droite et à gauche du trône

(1) *Kâhîf az-şamî'*. *Şamî'* désigne une tente à péristyle.

(2) Celui qui se tiendra en avant de la tente.

tenant chacun à la main un éventail-chasse-mouches (1), qu'ils agitaient au dessus de la tête du Mahdi. Ja'far dit : J'étais à l'entrée de l'auvent de la tente, debout (appuyé) sur mon sabre (2). Quant à Abû 'Abdallâh, il y avait entre lui et la tente un intervalle de deux cent coudées et il avait avec lui mille huisiers (*hawâb*), qui se tenaient debout sur deux rangs. Il appelait par leurs noms les missionnaires et les chefs de corps, les faisant avancer dix par dix. Toutes les fois qu'il y en avait dix d'entre eux réunis, il leur disait : « Marchez doucement jusqu'au chambellan (hâjib), qui se tient à l'entrée de l'auvent, et conformez-vous exactement / à ce qu'il vous prescrira pour saluer notre Seigneur et invoquer Dieu en sa faveur. Et quand il vous fera signe de vous en retourner, vous vous en irez. » C'est à partir de ce jour, dit Ja'far, que je fus appelé *hâjib*. Je les faisais avancer dix par dix, et je fus le premier à présenter mes hommages au Mahdi quand le califat lui échut (3). Ils continuèrent à le saluer et à invoquer Dieu pour lui, et lui leur donnait sa bénédiction, les remerciant de leur zèle, et leur faisant connaître la belle récompense que Dieu leur avait promise dans ce monde et dans l'autre.

Ja'far dit : (Cette cérémonie) dura tout le jour. Puis, le Mahdi resta encore trois jours à siéger pour recevoir le salut des officiers et des soldats (*la-hum wa'l-'asâkir*) (4). Nous étions occupés à cela quand la nouvelle

(1) C'est sans doute la première mention pour les Fâtimides de cet objet qui devait devenir un insigne de souveraineté. Voir Maqrûi, *Kâfi*, I, 449, 34, 473, 16-17 ; Qalqachandî, III, 474 ; cf. Inostranets, op. cit., p. 86. C'est peut-être ici une anticipation.

(2) C'est l'attitude souvent décrite des subordonnés, fonctionnaires de sabre, devant le souverain, et qui semble remonter à la Perse. Dans la grande sculpture rupestre de Naqch-e Rostam qui représente l'hommage à Bahram de personnages qui lui sont amenés, on voit entre eux et le roi un général penché sur son sabre, les mains appuyées sur son sabre : Christensen, *L'Iran sous les Sassanides*, 1^{re} éd., p. 225. Châbuchî (Sachau, *Études asiatiques sous Kharizmshâh des Seljuks*, p. 28) nous montre 'Abdallâh b. 'Udayd b. 'Abbâs prononçant l'éloge funèbre de son frère Sulaimân en 268, appuyé sur son sabre. Lors de l'entrevue de 323 entre le calife Mutasim et l'Émir d'Égypte, c'est-à-dire dans *waq'at* *bayn* *ya'qûb* *wa'l-'alî* *wa'l-'ah* *wa'l-'ah* : Ibn Sa'îd, *Magrib*, éd. Taqizust, p. 40. Dans la pièce de Mutasim décrivant une scène d'hommage représentée sur la tente de Saïf ad-Daula, on voit « les rois » (*mulûk*) qu'on y a fait « *mandûq* *harûn*, et l'expression est glorieuse par : *Qâmû* *'indahu* *mu'akkil* *'ina* *'alî* *ya'qûb* *'i* *asqâbîyîn* : Mutasim, éd. Barqûq, II, 228. Maqrûi, *Kâfi*, I, 388, 33, mentionne le *vâzîr* *fâtimite* *pariant* *au* *calife* *munhanjûq* *'alî* *wa'l-'ah*.

(3) Évidemment plus tard, à Raqqâda.

(4) Cette scène de revue par le Mahdi assis sur un trône, avec présentation des dignitaires et officiers par groupes dont le nombre croît à mesure que décroît leur rang, et qui rappelle un peu l'introduction des dignitaires devant l'empereur à Byzance, par cela (voir le *livre des Cérémonies* de Constantin Porphyrogénète) traduit un cérémoniel compliqué et parfaitement élaboré dont il semble difficile qu'Abû 'Abdallâh ait imaginé tous les détails dès Sijilmâsa. Il s'agit probablement de la projection dans le passé d'un état de choses postérieur qui s'est peut-être créé seulement à Raqqâda ou plutôt Mahdiyya et développé en Égypte. Le fait que, un peu plus bas, Mohammed Yamani dit avoir entendu ce récit en Égypte après la mort de Ja'far, d'un tiers qui l'avait entendu de Ja'far, laisse penser que beaucoup de détails ont pu s'ajouter et s'agglométrer autour du noyau primitif au cours de ces différentes transmissions. La revue peut bien avoir eu lieu, mais elle a dû être beaucoup plus simple. Je renvoie pour le cérémoniel fâtimite à un article de « Byzantion ».

arriva de la capture d'Alisa^a b. Midrâr. Le Mahdî en éprouva une grande joie et le camp retentit des cris du *akbâr* (Allah est grand !) et des acclamations. Quand il arriva, le Mahdî ordonna de le fustiger et de fustiger ceux qui étaient avec lui, et de les mettre à mort ensuite. Cependant pour Alisa^a, Qâ'im intercêda pour lui auprès du Mahdî⁽¹⁾, qui lui accorda ce qu'il demandait, et il ne fut pas tué. Mais il ne vécut que quelques jours, car il avait été si violemment frappé qu'il ne pouvait plus ni boire ni manger, et il mourut. Il ne parla à personne. Que Dieu n'ait pas pitié de lui !

Puis le Mahdî partit avec une armée considérable, comme aucun roi avant lui n'en avait jamais rassemblée, et nous arrivâmes au pays des Kotâma. Je me souviens, dit Ja'far, que lorsque nous passâmes dans le pays des Şanhâja, et que nous fûmes près de l'endroit où fut construite (plus tard) la ville d'Achîr⁽²⁾, il s'informa de la montagne des Şanhâja quand il la vit. On lui dit que c'était la montagne des Şanhâja et il nous dit : « Dans cette montagne, nous avons un trésor. »

Moḥammed b. Moḥammed Yamanî, rédacteur de ce livre, dit : Ainsi m'a rapporté, peu de temps après la mort de Ja'far dans la ville de Mişr, quelqu'un qui a entendu cette histoire de (la bouche de) Ja'far, mais je ne l'ai pas entendue moi-même de lui.

Retour du récit au moment de l'arrivée du Mahdî au pays des Kotâma. Il prit l'argent qui avait été laissé en dépôt chez eux et partit pour l'Ifrîqiya en l'année 297. Tous les habitants de l'Ifrîqiya, Arabes et non-Arabes, notables et autres, sans exception, vinrent accueillir le Mahdî le jour où il fit son entrée en Ifrîqiya, sauf Muḥṭalibî et Merwarrûdhî⁽³⁾, qui l'avaient rencontrés à Tâhert⁽⁴⁾, à une distance de vingt jours de

(1) Voici encore un détail qui marque la place prééminente de Qâ'im. Cf. ce qui a été dit plus haut, a. 37.

(2) Bekri, 126-127 ; *Jalîdjâr*, 163. Cette place est sur le versant sud des monts du Titter (Titter) : elle a été fondée entre 324 et 334 par Zîr b. Manâd ; cf. Ibn 'Idhârî, 224, 2^e éd., 216, tr. 312. Voir la notice détaillée qu'a consacrée à cette place M. Ben Cheneb dans *RI*, I, 479-490. A la bibliographie, on peut ajouter les mentions des géographes arabes orientaux : Ibn 'Isaqaq, 59, 62, 64 ; *Muḥṭalibî*, 56-57, 217-218, 221, 217. Cf. aussi G. Marçais, *Manuel d'Art Musulman*, I, 112 sur la mosquée d'Achîr.

(3) Il s'agit sans doute du caid Abû Ja'far Moḥammed b. 'Ammâr ('Omar) al-Şarwarrûdhî, qui semble avoir été déjà en Ifrîqiya à l'arrivée du Dâ'i, et qui appartenait au fief de Khirûsân. Nommé caid de Kefnouan par le Dâ'i en 296/909, il fut destitué et mis à mort en 303. Cf. Ibn 'Idhârî, 149, 2^e éd., 151 (Moḥammed b. 'Omar b. Yahyâ b. 'Abd al-'Alâ al-Şarwarrûdhî), 175, 2^e éd., 173 ; Ibn 'Isma'îl, 17-32 ; Ibn Zâfir, f° 45 v. (Wustenfeld, 70) ; *Maqrûbî*, *Maqûlâ*, 79 avec la note de Fagnon ; Abû 'l-'Asbah, *Ṭabaqât*, p. 230, tr. 333-334. Il est sans doute le père du poète Ahmed b. Moḥammed Marwarrûdhî souvent mentionné dans Ibn 'Idhârî, Ibn 'Isma'îl, Bekri.

(4) Sur cette place bien connue, voir *RI*, IV, 640 s.v.

Kairouan. Certains notables comme les Husainites et les Ja'farites (1), et ceux qui étaient connus à Kairouan pour leurs sentiments chi'ites l'accueillirent à Bāghāya, à six jours de Kairouan (2).

132 Ja'far dit : Quand le Mahdī arriva en Ifriqiya, il accorda l'amān à tout le monde dans toutes les régions par une proclamation. Il l'accorda à 'Abdallāh b. al-Qadīm et à Ayyūb, lieutenant (*khallīf*) de Ziyādāt Allāh à l'époque de l'entrée en Ifriqiya d'Abū 'Abdallāh (3). Quand ils connurent cette proclamation, ils se montrèrent l'un et l'autre. Ayyūb était un des plus hauts fonctionnaires (*mulaṣṣarriḥūn*) du gouvernement des Aghlabides. Le Mahdī honora 'Abdallāh b. al-Qadīm et lui rendit la direction de tous les *diwān* et des finances. Il continua d'exercer ces fonctions jusqu'au jour où il entra dans une intrigue avec un traître des Kotāma, et finit par se suicider. Abū Ja'far Moḥammed Baghdādī (4) était arrivé d'Espagne avant l'entrée du Mahdī en Ifriqiya. Grâce à l'amabilité dont il fit preuve dans le service avec les fonctionnaires, il devint secrétaire dans l'administration (? : *fī l-baī*) (5) jusqu'à l'arrivée du Mahdī. Mais celui-ci ne lui donna pas la direction des finances et des *diwān* avant que ne lui eût été remise la direction de tout ce qui était sous l'autorité d'Ibn al-Qadīm. Par la suite, il arriva à gouverner l'état et à avoir la direction de toutes les affaires, petites et grandes.

Ja'far dit : La raison de la faveur qu'accorda à cet homme notre Seigneur le Mahdī était la suivante. Il était arrivé à Sijilmāsa en même temps

(1) Ceci prouve qu'il y avait de nombreux chi'ites seldes en Afrique du Nord.

(2) Cette place située à trois jours de Constantinople au sud-ouest, au pied de l'Aurès, avait été enlevée par le Dā'ī aux Aghlabides en 294 : Ibn 'Ishāq, 139, 2^e éd., 142. Le nom est vocalisé Bāghāya dans Ibn Hāuqāl, 59, 66, Muqaddasī, 56, 217-218, 227, 247, Bāghāya dans Yaḥyā, I, 473, Iḥṣār, 277, *Jalīlīyār*, 92, 100.

(3) Abū 'I-Qāsim 'Abdallāh b. al-Qadīm est mentionné par Ibn 'Ishāq sous 297 comme préposé au khārij, 158, 2^e éd., 159. Selon ce même auteur, il fut exécuté en 299 à Kairouan, 167, 2^e éd., 167, parce qu'il fut accusé de sympathie pour le Dā'ī que 'Ubeidallāh avait fait mettre à mort : cf. Ibn al-Athīr, 306 ; Ibn Khaldūn, II, 322 ; Mārtel, *Muḥallā*, 74-75 ; voir aussi Wustenfeld, 40 et 47. Remarquer la présence et l'indifférence avec laquelle Ja'far raconte ces choses. — On ne trouve pas de personnage du nom d'Ayyūb dans l'entourage de Ziyādāt Allāh, et je ne vois pas à quel Ja'far fait ici allusion.

(4) Abū Ja'far Moḥammed b. Ahmad b. Ahmad b. Hārūn Baghdādī est nommé en 298/910 chef du *Diwān al-Karḥ* dans Ibn 'Ishāq, pp. 161-162, 2^e éd., p. 162-163. Voici les noms des différents fonctionnaires installés par le Mahdī, d'après Ibn 'Ishāq, 158, 2^e éd., 159 (cf. Wustenfeld, 40) : Chambellans, Abū 'I-Farīd Ja'far b. 'Alī, Abū Ahmad Ja'far b. 'Obaid, Abū 'I-Jawān Ṭayyib b. Ismā'īl connu sous le nom de al-Ḥāṣin, Abū Sa'īd 'Othmān b. Sa'īd connu sous le nom de Muṣṭafī as-Sijilmāsī. — Secrétaire, Abū 'I-Yār Isrā'īm b. Moḥammed al-Baghdādī och-Chalībūnī. — Directeur du Trésor, Abū Ja'far al-Khazārī (Jazārī). — Directeur de l'impôt foncier, Abū 'I-Qāsim b. al-Qadīm. — Directeur de la Monnaie, Abū Isḥāq al-Falāsīf connu sous le nom d'Ibn al-Qadīmī. — Directeur des Soldes, 'Abdūn b. Juhāna. — Chef de Raqqāda, Aḥmad b. Hārūn al-Malāsī, de Kairouan, al-Marwāfī (al-Marwarrūdī). — Gouverneur de Kairouan, al-Jawān b. Abū Khinzār. — Moḥammed b. Ahmad Baghdādī est mentionné plusieurs fois dans Ben Cheneb, *Ṭabaqāt*, fr. pp. 215, 312, 326.

(5) *Fī l-baī*. Le sens de cette expression est obscur ; peut-être est-ce pour *baī al-māl*.

que nous y arrivions. Il chercha à voir le Mahdî, le loua dans un poème et il reçut de lui des cadeaux pour ses louanges. Le Mahdî lui ordonna de rester avec lui et il le consultait quand il en avait besoin. Abû Ja'far Baghdâdî se rendait souvent auprès de lui et le louait. Un jour, le Mahdî lui demanda pourquoi il était parti de Baghdâd. Il lui apprit que 'Alî b. 'Îsâ (1) avait voulu le faire mettre à mort par jalousie, qu'il avait fui par crainte de lui et que les circonstances l'avaient amené dans ce pays. Le Mahdî le soumit à un examen, reconnut son intelligence et sa science, et trouva qu'il était un secrétaire parfait, comprenant bien les choses, s'exprimant clairement, d'un esprit ferme, qui ferait un excellent vizir. Il reçut son serment et lui ordonna de partir pour l'Espagne, lui disant : « Si mes esclaves et mes partisans ne devaient pas inéluctablement subir des épreuves, je ne te laisserais pas partir loin de moi ; c'est parce que je les redoute pour toi que je t'ordonne de te séparer de moi. Quand tu apprendras que le Dâ't du pays des Kotâma a conquis l'Ifrîqiyn, ne reste pas en Espagne et viens à Kairouan. » Il fit ce qu'il lui avait ordonné, et il jouit auprès du Mahdî, de Qâ'im et de Mançûr d'une faveur que notre Seigneur n'ignore pas.

Ja'far dit : Abû Ja'far Jazarî et Ja'far le Hâjib connu sous le nom de Şu'ûk, — c'est-à-dire le fils de mon oncle maternel, celui que j'appelais mon frère —, arrivèrent avec le harem à la ville de Raqqâda, capitale du royaume à cette époque, après que / le Mahdî y fut arrivé. Celui-ci en éprouva une grande joie. Il s'installa sur le trône de l'empire (*sarlr al-mamlaka*) et Dieu lui fit accomplir sa promesse malgré les ennemis de sa foi et les ennemis de ses défenseurs. Louange à Dieu maître des mondes !

Ceci est ce qui est parvenu à l'esclave de notre Seigneur et Maître l'Emir des Croyants (2), — que Dieu répande Ses bénédictions sur lui, sur ses pères et sur ses fils, les purs ! —, du récit montrant comment le Mahdî billâh et Qâ'im hi-amr illâh, — que Dieu répande ses bénédictions sur lui et sur les imâms purs ! —, partirent de Salamiyya et arrivèrent à Raqqâda. Il l'a entendu de l'esclave de nos Seigneurs Ja'far b. 'Alî le Hâjib, — que Dieu l'ait en Sa miséricorde ! — après que l'esclave de notre Seigneur en eut oublié la plus grande partie en raison du long temps

(1) Le chiffre vrai de l'époque de Muqtadir. Je n'ai pas trouvé trace de l'épisode en question.

(2) Évidemment le calife al-'Azz.

(qui s'est écoulé depuis les événements) et de la succession d'épreuves (qu'il a eu à subir). Que Dieu répande Ses bénédictions sur notre Seigneur, sur ses pères, et sur ses fils les purs et les nobles, et leur accorde le salut. Louange à Dieu en premier comme en dernier lieu, extérieurement et intérieurement. Que les bénédictions de Dieu soient sur le meilleur des Envoyés et sur le plus noble des successeurs de Moïammed Son Prophète et son Elu, et sur 'Alî son légataire et sur les Imâms de la descendance de l'un et l'autre, et qu'il leur accorde le salut à profusion !



Cette autobiographie nous fait connaître un certain nombre de faits négligés par les historiens parce que trop peu importants pour la conception de l'histoire telle qu'ils la comprenaient, ou peut-être parce qu'ils ne les ont pas connus, et aussi des personnages divers qui ont tous joué un rôle dans la préparation du triomphe du Mahdî. Certains d'entre eux sont inconnus par ailleurs ou mentionnés si sporadiquement qu'on ne peut guère par les autres sources se faire une idée de leur action. Mais surtout, elle nous présente des personnages connus dans un cadre familier et vivant auquel nous ne sommes pas habitués, sous un jour nouveau, dans la réalité terre à terre de menus incidents, malgré l'atmosphère de mystère dans laquelle ils baignent.

La figure du Mahdî, prétendant traqué et pourtant extraordinairement tranquille, en ressort comme celle d'un maître un peu mystérieux, distant, hautain et hiératique malgré sa familiarité avec son entourage. On voudrait quelques renseignements de plus sur l'organisation souterraine, si puissante et si compliquée, dont il tient tous les fils et qui fonctionne avec une si admirable régularité. Mais elle est partout présente et si solide que les trahisons les plus retentissantes ne l'ébranlent pas. Le Mahdî semble la posséder bien en mains, et dans sa longue odyssee, ni l'argent, ni les dévouements ne lui font défaut.

La manière dont est représenté Qâ'im est un peu énigmatique. C'est tout d'abord un enfant capricieux, et c'est encore un enfant jouant dans un jardin que nous voyons à Sijilmâsa. Mais à la fin, il fait déjà preuve d'un sens politique avisé, témoin la demande qu'il adresse au Mahdî au sujet du gouverneur. De certains passages, il semble se détacher comme une personnalité qui est quelque chose de plus que le fils d'Obeidallâh le Mahdî.

A Ramla, bien que petit enfant, il mange à la même table que le MahdÛ et le préfet. Nous avons mentionné les doutes que fait naître le miracle qui lui est attribué à Sijilmâsa.

Le Dâ'i, qui, jusqu'à l'épisode de Sijilmâsa, est pour ainsi dire en dehors de l'histoire de Ja'far, apparaît néanmoins, par ce qui en est dit, comme un grand organisateur et chef politique, à qui l'enthousiasme et le dévouement aveugle pour son maître qu'il ne connaît pas, n'enlèvent rien de son sens des réalités et de son talent de gouvernement.

Mais on peut dire que le premier rôle est tenu par Ja'far, le fidèle chien de garde, toujours prêt à se dévouer et sur le dévouement duquel le MahdÛ sait si bien pouvoir compter, qu'il le désigne lui-même comme bouc émissaire au gouverneur d'Égypte. C'est toujours lui qui est chargé des commissions, qu'elles soient insignifiantes comme lorsqu'il s'agit d'acheter un agneau ou des aubergines, ou plus délicates, comme lorsqu'il s'agit de trouver un coiffeur pour le MahdÛ ou d'acheter des esclaves pour Qâ'im ou pour lui. Il est aux petits soins pour Qâ'im, il l'est aussi plus tard pour Mu'izz dont l'absence du harem, un jour de grande chaleur, éveille immédiatement son attention. Il est heureux et fier de souffrir pour son maître, dont il ignore les grands desseins, car ce sont choses qui dépassent son entendement, et d'être celui qui l'approche de plus près. Mais quel honneur en rejaille sur lui, comme il est aimé de Qâ'im, comme il est considéré par le Dâ'i ! Il le dit sans fard, avec simplicité, il se fait valoir sans fanfaronnerie. Mais il a ses petites inimitiés personnelles, et il n'oublie pas de rabaisser Abû Ya'qûb, contre qui il a une dent, et ce n'est sans doute pas seulement parce qu'il s'est montré faible sous les coups des bourreaux. Il est fier de la fonction et du titre de *hâjib* qui lui étoient dès Sijilmâsa et qu'il gardera pendant quatre règnes successifs. Tout au long de sa *Sira* il nous apparaît tel qu'il est, naturel ⁽¹⁾, aussi simple quand il raconte une anecdote à Mu'izz que quand il dansait avec les servantes à la porte de la chambre nuptiale du MahdÛ. Sa narration, dénuée d'artifices, en phrases familières et décousues, coupée de parenthèses, où il semble parfois perdre le fil de l'histoire qu'il raconte, pleine de redites et d'explications réitérées comme s'il avait peur que son auditeur ne s'y retrouvât pas, est au plus haut point attachante pour le lecteur moderne. Nous ne

(1) Seul peut-être dans l'histoire de la revue de Sijilmâsa où il semble qu'il y ait une bonne part d'invention, mais elle est aussi innocente.

pouvons évidemment pas soupçonner dans quelle mesure le rédacteur a arrangé le récit primitif. Il faut lui savoir gré toutefois de n'avoir pas cédé au souci d'en faire une œuvre littéraire et de nous avoir laissé le Journal de Ja'far à peu près tel qu'il a été raconté, sous une forme qui fait beaucoup plus penser aux récits des 1001 Nuits qu'aux chefs-d'œuvre de la prose arabe.

MARIUS CANARD.

APPENDICE N° 1

Traduction d'un passage du Ijtihād ad-da'wa wa 'bīdā' ad-doula du Cadi Abū Hanīfa an-No'mān, mort en 363/974. Texte sans Ivanow, *Rise*, p. (ar.) 40-46 tr. angl. pp. 224-231 (1).

Après avoir raconté les débuts de la propagande au Yémen et de l'affaire d'Alī b. al-Faql, il dit, p. (ar.) 41 sq.

Ces événements arrivèrent à la connaissance de l'Imām et il ne voulut pas, dans ces conditions, se rendre au Yémen. Il resta caché (en Egypte) sous l'aspect d'un marchand. Le maître de l'Égypte et son préfet (2) reçurent des lettres de Bagdad qui leur donnaient le signalement du Mahdī et leur ordonnaient de le rechercher et de se saisir de sa personne. Un des membres de l'entourage de ce préfet, qui était un croyant et un de nos partisans (3), s'empressa d'aller prévenir le Mahdī, lui conseilla de se cacher et prit toutes précautions bienveillantes à son égard (*lojafo fi amrihi*), jusqu'à ce que le Mahdī fût parti d'Égypte avec son fils Qā'im, plusieurs de ses esclaves et avec de nombreuses richesses chargées sur des bêtes de somme. Il

(1) Sur l'auteur, voir Brockelmann, Suppl. II, 325 et 933. — Aux biographies et notions sur le cadi No'mān indiquées par Brockelmann, il faut ajouter R. Gothelf, *A distinguished family of Fātimid Cadis (Al-Nu'mān) in the tenth century*, JAOS, 27, 2 (1907), pp. 217-296 avec le texte et la traduction de la notice d'Ibn Hajar, depuis imprimée dans l'édition Guent du *Kitāb al-umard' wa'l-quḍā' de Kāndī*. Voir aussi la longue notice mise par Kāmil Jusayn en tête de son édition du *Kitāb al-himma fi dād al-ḥab' al-ḥimma* du cadi No'mān, pp. 5-32 (sur cet ouvrage, voir ci-dessous). — Aux ouvrages indiqués par Brockelmann, pp. 325 et 933, il faut ajouter le *Kitāb al-himma* dont je viens de parler qui constitue le n° 3 de *Sihlat makhḍūḥ al-Fāḥimiyān*, Le Caire, s.d. (1948). Cet ouvrage a trait à la *uḥda* (l'amour pour 'Alī et les Imāms, qui constitue un des sept piliers — de 'dīm — de l'islam, à l'autorité de l'Imām, à l'étiquette à observer en sa présence. — Sur le n° 2 de Brockelmann, *Al-ḥitāb*, cf. ce que dit Maqrīzī, II, 341 : « En l'an 365, le cadi 'Alī ban-No'mān fit des conférences à la Mosquée cathédrale du Caire connue sous le nom de Jāmi' al-Ashar et dicta le *Makḥḍap* (abrégé) de son père sur le *ḥaḥ* d'après les Aḥl al-Bait, qui est connu sous le nom de *al-ḥitāb*. » — Sur le n° 9, *Al-Nafḥa wa'l-Nuḥayr*, qui est un recueil de paroles mémorables du cadi al-Mu'izz et autres Imāms, prononcées lors des réunions d'instruction pour les missionnaires, voir S. M. Stern, dans *Byzantion*, X, X (1950), p. 239 sq., où est donné le texte avec traduction d'un passage de cet ouvrage relatif à une ambassade byzantine envoyée à al-Mu'izz. M. Stern se propose d'édition un certain nombre de textes et documents concernant les débuts des Fātimides.

(2) *Amīr*. Il s'agit probablement du gouverneur d'Égypte et de son préfet de police.

(3) *Walli* et *mu'min*. Remarquer la restriction de sens que subit le mot *mu'min*, qui est ici l'équivalent d'*ḥanāfi*. Cf. Ibn Jāzīd, p. 7.

avait acheté des marchandises et avait mis son argent dans les ballots de marchandises, et il se mit en route avec une caravane sous l'aspect d'un marchand. Quand il arriva à Tāhāna, des voleurs attaquèrent la caravane et dépouillèrent de nombreux voyageurs de la caravane. Certains des bagages du Mahdï disparurent, et la perte la plus considérable qu'il subit fut celle de livres renfermant des ouvrages de science des Imāms (*'ilm min 'ulūm al-a'imma*) (1), que les bénédictions de Dieu soient répandues sur eux !

Lorsque Qā'im fit sa première expédition en Egypte, il força ceux qui avaient attaqué la caravane à rendre ce qu'ils avaient pris (2), et ainsi les livres furent recouverts dans leur intégrité (*bi-'ainihā*). Le Mahdï disait : « Si cette expédition avait été entreprise seulement pour faire rendre les livres, ç'aurait été déjà un succès considérable. » Il éprouva une joie étonnante du retour de ces livres.

- 43 Le jour de cette attaque, Abū 'l-'Abbās Moḥammed b. Aḥmed b. Zaka-riyyā', frère d'Abū 'Abdallāh, qui était avec le Mahdï, fut blessé. Il était avec ceux qui partirent avec le Mahdï. Lorsque la caravane arriva à la ville de Tripoli, le Mahdï dispersa ceux qui étaient avec lui, et on pensa que c'étaient des marchands qui avaient voyagé de concert (*kānū aṣṣāḥan tujjāran*). Abū 'l-'Abbās arriva à Kairouan avec quelques-uns de ses compagnons. Le Mahdï lui avait ordonné de le rejoindre chez les Kotāma, car c'est chez eux qu'il avait l'intention d'aller, et il avait avec lui certains Kotāmites qui lui avaient été envoyés (3). Quand Abū 'l-'Abbās parvint à Kairouan, il se trouva que Ziyādat Allāh avait déjà reçu le signalement du Mahdï et l'ordre de le rechercher parce qu'il avait échappé aux recherches et avait quitté l'Egypte. Ziyādat Allāh ordonna d'enquêter à son sujet. Certains de ceux qui étaient dans la caravane avec le Mahdï rapportèrent qu'il était resté à Tripoli et dirent qu'Abū 'l-'Abbās était un de ses compagnons. Ziyādat Allāh le fit arrêter et soumettre à la question. Mais il nia et dit : « Je ne suis qu'un marchand. » Il fut emprisonné et la nouvelle arriva au Mahdï à Tripoli. Comme il se trouvait qu'une caravane partait pour Qasṭiliyya, il partit avec elle. Le préfet de Tripoli reçut une lettre de Ziyādat Allāh lui décrivant le Mahdï et lui ordonnant de le rechercher. Le Mahdï s'était concilié ce préfet et lui avait fait des cadeaux. Il écrivit à Ziyādat Allāh qu'il avait quitté son gouvernement et avait pris la direction de Qasṭiliyya. Le Mahdï arriva à Qasṭiliyya à l'époque d'une fête. Il y avait avec lui dans la caravane des gens de différents pays du Maghrib, du Zāb (4) et de Sijilmāsa. Son but était de rejoindre Abū 'Abdallāh. Mais quand il apprit que le frère d'Abū 'Abdallāh avait été mis en prison, et qu'on savait qu'il était un de ses compagnons, il eut peur, s'il se dirigeait vers Abū 'Abdallāh, que les soupçons qui pesaient sur Abū 'l-'Abbās ne se confirmassent et qu'il fût mis à mort. Il abandonna donc son projet et se dirigea vers Sijilmāsa. Quand il eut assisté à la prière de la Fête à Qasṭiliyya, il appela un de ses esclaves et lui dit : « Un pressentiment, hélas, me dit que je suis recherché. Va vers le chef de la caravane, salue-le de ma part et dis-lui que nous avons accompli la prière de la Fête, que nous sommes des gens partis pour un voyage et que plus nous parcourrons de chemins, mieux cela vaudra, que s'il veut donner le signal de notre départ sur le champ, qu'il le fasse. Le Mahdï

(1) Cf. la *Sīra Ja'far* : *il-hā 'ulūm kaṭhira*.

(2) Le texte dit : *abhaḥbe 'ādhīne qeṣe'd 'alī 'n-riṣṣaṣ gawāḍu wa inahabū-hu, ce qui laisserait entendre qu'ils le rendirent d'eux-mêmes. Il semble qu'il faille lire *bi-'ainihā* au... Cf. Ibn al-Aṭhār et Ibn Khaldūn à ce passage.*

(3) Il s'agit des Kotāmites que le Dh'i avait envoyés à Salamiyya pour lui annoncer ses premiers succès, comme le dit Ibn al-Aṭhār, *loc. cit.*

(4) Corriger le texte Dh'i. C'est la région de part et d'autre de Biskra. Cf. *Et. IV*, 1246 *l.v.*

s'était montré bon avec lui, lui faisant des cadeaux et des dons. Lorsque l'envoyé du Mahdi vint le trouver, il dit : « Par Dieu, cela sera pénible pour les voyageurs, mais je ne pense pas que je doive m'opposer à la demande d'Abû Moïhammed. » Aussitôt il fit battre le tambour⁽¹⁾, et il partit avec toute la caravane. Le lendemain, un messenger officiel (*al-barîd*) de Ziyâdat Allâh arrivait au préfet de Qasîlîyya lui donnant l'ordre de faire rechercher le Mahdi. Il se trouva qu'il était déjà sorti de sa circonscription et que Dieu le Très Haut l'avait sauvé de leurs mains et avait détourné de lui leur violence, parce qu'il voulait faire accomplir sa mission et mener à son terme ce qui était écrit dans sa destinée. Il partit et arriva à Sijilmâsa où il resta. Pendant tout le temps de son voyage, partout où il descendait et dans quelque ville qu'il entrât, les yeux le regardaient et tous ceux qui le voyaient et avaient quelque discernement et clairvoyance disaient : « Par Dieu ! Ce n'est pas un marchand c'est un roi ou un prince. » Beaucoup de gens de Sijilmâsa qui le voyaient disaient la même chose. Et ce qui l'indiquait, c'était son (air de) supériorité sur ceux qui l'accompagnaient ou venaient le voir, et le respect et la vénération que Dieu mettait dans les yeux de ceux qui le voyaient.

Le maître de Sijilmâsa était à ce moment là Alîsa' b. Mîdrâr. Le Mahdi lui faisait des cadeaux et des présents et pour cette raison il eut pour lui le respect et la considération qui convenaient, jusqu'au jour où il reçut une lettre envoyée par Ziyâdat Allâh quand il apprit qu'il était arrivé chez lui, dans laquelle il l'informait que c'était celui pour lequel Abû 'Abdallâh faisait de la propagande. Cela changea les dispositions d'Alîsa', comme nous le raconterons quand nous arriverons à ce point, si Dieu le veut.

44 Récit de la marche d'Abû 'Abdallâh sur Sijilmâsa et du départ du Mahdi de cette ville.

Abû 'Abdallâh approcha de Sijilmâsa et la nouvelle parvint à Alîsa' b. Mîdrâr son gouverneur qu'il approchait et qu'il venait pour rencontrer le Mahdi. Ziyâdat Allâh lui avait écrit pour l'informer au sujet du Mahdi, lui donner son signalement et lui dire que c'était celui pour lequel Abû 'Abdallâh faisait de la propagande ; jusqu'alors le gouverneur n'avait pas témoigné au Mahdi la moindre aversion. Mais lorsqu'Abû 'Abdallâh approcha, il envoya chercher le Mahdi⁽²⁾ pour s'informer de sa généalogie et de sa situation et lui demander si c'était bien vers lui que venait Abû 'Abdallâh. Il avoua sa généalogie, car il ne lui était pas possible de la nier. Mais il parla de façon ambiguë d'Abû 'Abdallâh disant qu'il ne l'avait pas vu et qu'il ne le connaissait pas. Et il était vrai qu'il ne l'avait pas vu, car nous avons raconté les débuts de son histoire. Il dit qu'il était un simple marchand, car il craignait pour sa vie.

(1) Le tambour sert à donner l'ordre de départ dans la caravane de pèlerinage : Ibn Jubair, *Rihla*, p. 186, trad. Goudey-Demombrois, Paris, 1951, 2^e partie, p. 215 et note 1 ; mais le mot employé par Ibn Jubair est *kâs* et non comme ici *jàh*. Voir pour les différents mots désignant un instrument de ce genre l'article *jàh* de EI, Suppl., p. 220 sq. Faire battre le tambour pour donner l'ordre de marche est courant très anciennement dans les armées musulmanes, voir Tabari, III, 819, etc. Le tambour est devenu par suite l'organe de commandement et de souveraineté, par exemple chez les Fâtimides, voir *Maqrûl*, *MAJ*, I, 447, 7 sq., Qalqashandî, III, 473, chez les dynasties d'Afrique du Nord ainsi que chez les Mamelouks, voir Goudey-Demombrois, dans l'introduction à sa traduction d'al-'Omari, p. LVI-LVIII, et plus loin p. 216 sq. (p. 213, n. 2, l'expression *jàh ar-rahit*). Pour l'usage du tambour dans une tribu, voir W. Marçais, *Trois tribus arabes d'El-Homme de Gebel*, JA, CCXVIII (1931), p. 214.

(2) Le texte dit : il l'envoya vers lui. Mais on voit par la suite que c'est bien avec le gouverneur, non avec un de ses émissaires, que le Mahdi eut un entretien. Cf. d'ailleurs, *Maqrûl*, *Muqadd*, dont le récit à partir de cet endroit semble bien emprunté à *Ibn Khaldûn*.

Le gouverneur, voyant que le Mahdï répugnait à se rendre auprès d'Abû 'Abdallâh et éprouvait de la pudeur à entrer dans son pays, lui parla durement à ce sujet. Le Mahdï persista dans ses premières affirmations. Dieu inspira au cœur du gouverneur encore plus de crainte et de respect pour le Mahdï, de sorte qu'il ne le soumit à aucune épreuve et ne fit pas plus que de lui assigner une résidence d'y mettre des gardes et d'assigner de même une autre résidence à son fils al-Qâ'im bi-amrillâh afin de les séparer et de pouvoir s'informer des paroles de chacun d'eux. Mais leurs paroles étaient identiques... Il soumit à la torture les hommes qui étaient avec eux pour obtenir d'eux des aveux à leur sujet. Ils ne dirent rien autre chose que ce qu'eux-mêmes avaient dit.

Abû 'Abdallâh apprit tout cela et la chose lui fut pénible. Il disait à ceux qu'il invitait à le suivre que Dieu ferait triompher la cause du Mahdï et lui donnerait une grande victoire.

Il envoya des messagers à Aïssa' b. Mîdrâr pris parmi ses serviteurs et lui écrivit une lettre où il lui assurait la sécurité de sa part, usait de bienveillance à son égard et lui disait qu'il était seulement venu pour une affaire (quelconque) et non pour lui faire la guerre ; il lui faisait de gracieuses promesses et s'engageait à le traiter honnêtement et honorablement, et lui donnait la plus ferme assurance. Quand les messagers arrivèrent auprès de lui avec la lettre, il la jeta après en avoir pris connaissance et ordonna de mettre à mort les messagers qui furent exécutés. Quand Abû 'Abdallâh apprit la chose, il lui renouvela ses assurances gracieuses par crainte que le Mahdï n'éprouvât de sa part des désagréments. Mais il s'obstina de mentionner le Mahdï par prudence (*taqiyyatan 'alaîhi*). Mais il en fut cette fois comme de la première fois et le gouverneur persista dans son insolence. Il lui envoya un troisième message. Aïssa' s'obstina (1) et persévéra dans son égarement. Alors Abû 'Abdallâh implora l'aide de Dieu, fit préparer ses troupes et s'approcha de la ville. Aïssa' b. Mîdrâr sortit à sa rencontre à la tête de ses hommes, mais au bout de peu de temps, la cavalerie d'Abû 'Abdallâh, après lui avoir livré bataille pendant une heure, le repoussa dans la ville : un certain nombre de ses compagnons furent tués. Comme on était aux approches du soir et que le crépuscule tombait, l'armée revint en arrière et campa où elle se trouvait. Quand la nuit fut venue, Ibn Mîdrâr s'enfuit avec ses cousins et les gens de sa famille. Abû 'Abdallâh et ceux qui étaient avec lui passèrent la nuit dans une grande anxiété, ne sachant ce qu'on avait fait du Mahdï et ne pouvant entrer dans la ville à cause de la nuit. Ils ne furent pas avant le matin que l'impe (Ibn Mîdrâr) avait fui. Alors les notables de la ville sortirent vers eux et leur apprirent la nouvelle. Ils entrèrent avec eux jusqu'à l'endroit où était le Mahdï et l'en firent sortir. Ils firent sortir aussi al-Qâ'im.

Ce fut parmi les troupes une grande joie qui s'empara d'elles et qui leur faisait presque perdre la raison. Deux chevaux furent amenés au Mahdï et à Qâ'im qui les montèrent. Les Musulmans les entourèrent tandis que les missionnaires marchaient autour d'eux et qu'Abû 'Abdallâh marchait devant l'Imâm disant : « Voici mon maître/et votre maître, ô Croyants. Et il louait Dieu et le remerciait et pleurait tant sa joie était intense. L'Imâm arriva à la grande tente où l'on avait tendu des tapis. Il y entra et ordonna de se mettre à la poursuite d'Ibn Mîdrâr. Les troupes partirent à sa recherche. Il resta ainsi, — que les bénédictions de Dieu soient sur lui ! — jusqu'à l'après-midi. Puis il sortit et alla vers les Croyants. On étendit pour lui un tapis devant la tente. Les Musulmans l'entourèrent pour écouter ses paroles, pleurant et louant Dieu de leur avoir fait obtenir la faveur de le voir. Lui cependant

(1) Au lieu de *ajarra*, lire *ajarra*.

faisait leur éloge, rappelait leur mérite et l'aide que Dieu leur avait fournie de sa générosité (?) immense, leur promettait sa faveur et leur annonçait la bonne nouvelle qu'ils obtiendraient les biens de ce monde et de l'autre monde. Lorsque le muezzin appela à la prière du Maghrib il se leva et pria avec eux. Dans la première rak'a, il récita la *Fātiha* et la sourate *al-Qadr*, et dans la seconde il récita la *Fātiha* et la Sourate : *Qul huwa'llāhu aḥadun*. Puis il termina la prière, entra dans sa tente, et les soldats s'en allèrent.



On voit combien ce récit, dans ce qu'il a de commun avec le récit de la *Siḥf Ja'far*, diffère de ce dernier. La cause doit en être attribuée, selon Ivanow, au fait que l'ouvrage du caḍi No'mān était destiné à un public beaucoup plus large que celui auquel s'adressait le Chambellan. Il n'y avait pas intérêt à lui faire part de détails dont la connaissance était réservée à l'entourage immédiat des Imāms.

APPENDICE N° 2

(Il a semblé utile de mettre sous les yeux des lecteurs un passage du *Kiṯāb al-istiḥḍār*, ouvrage géographique anonyme de la fin du XIII^e siècle, qui dépend beaucoup de Bekrī, mais offre aussi des renseignements d'autre source. Il raconte en particulier l'épisode de Sijlīmāsa d'une façon curieuse. Le voici d'après la traduction Fagnon de cet ouvrage dans « Recueil des Notices et Mémoires de la Soc. arch. du Départ. de Constantine », Année 1899, Alger-Paris, 1900, p. 170 sqq.)

Après avoir raconté l'histoire du Dā'ī et du Mahdī et l'arrivée du Mahdī à Sijlīmāsa, il dit :

« Mais à la suite de la dénonciation d'un Juif... Elyasa' ben Medrār lui donna pour prison une chambre haute située dans la maison de sa propre sœur et l'y enchaîna. Abou'ī-Kāsim, qui était le fils du fugitif et qui le suivait, fut également emprisonné dans une bourgade à l'ouest de Sijlīmāsa. Le prisonnier s'adressa alors à Abū 'Abd Allāh le dā'ī pour lui faire connaître qu'il était captif et les dangers qu'il courait, et lui demanda de le délivrer. Le dā'ī recruta des troupes chez les Kotāma et chez ceux qui avaient adhéré à ses doctrines, et se mit en marche pour Sijlīmāsa, où il pénétra aussitôt, tandis qu'Elyasa' prenait la fuite, et était bientôt après tué par certains de ses sujets qui assouvirent sur lui la haine qu'il leur avait inspirée. Le dā'ī, se rendant sans retard dans la demeure occupée par la fille de Medrār, tira 'Obeyd Allāh de sa prison, brisa de sa main même la chaîne qui l'attachait, puis le revêtant d'un burnous et le faisant monter sur sa propre mule, il cria à son entourage : « Voilà mon Seigneur l'Imām, voilà aussi votre Seigneur ! » — « Crie-leur donc, lui dit 'Obeyd Allāh : Voilà le Mahdī fils du Mahdī, la vraie Direction en personne ! et va-t-en aussitôt délivrer ton Seigneur Abou'ī-Kāsim de la prison où l'a jeté l'ennemi de Dieu et des saints. » Le dā'ī partit à pied, rendit Abou'ī-Kāsim à la liberté et le fit monter sur la mule de son propre frère Abou'ī-Abbās.

Il intima ensuite à tous les habitants d'avoir à sortir de leurs demeures, car, leur dit-il, il ne leur était pas permis de demeurer dans une ville où l'Imām avait été torturé... »

(1) Lire *ṯarḍ-ḥu* au lieu de *ṯarḍ-ḥu*.



L'odyssée du Mahdî fait l'objet d'un chapitre spécial *Riwa' 'Obeidallâh idâ bilâd al-Maghrib* dans l'ouvrage de Ḥasan Ibrâhîm Ḥasan et Taḥa Ahmed Charaf, *'Obeidallâh al-Mahdî Imâm aḥ-Ch'â al-Isma'îliyya wa-mi'râssis ad-dawla al-fâṭimiyya fî bilâd al-Maghrib*, Le Caire, 1947/1366, p. 124 sq. où sont utilisées principalement les sources ismaéliennes et la *Sirat Ja'far* en particulier.
